

Schéma directeur Développement durable & Responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE)

2025 - 2030



SOMMAIRE

Préambule	5
1. Engagements historiques de l'UPJV en faveur du DD&RSE	6
2. Éléments de contexte	7
3. Le coût de l'inaction	8
4. Un processus participatif pour la production du SD DD&RSE	9
5. Gouvernance, suivi et pilotage du Schéma Directeur DD&RSE	10
5.1. Une gouvernance politique et opérationnelle pour mettre en place le plan d'actions de l'UPJV	10
5.2. Une gouvernance commune à l'Alliance A2U pour déployer les chantiers communs	12
6. Plan d'actions	13
AXE ENSEIGNEMENT ET FORMATION	14
AXE ENVIRONNEMENT	14
AXE RECHERCHE ET INNOVATION	14
AXE POLITIQUE SOCIALE ET QUALITE DE VIE	14
7. Glossaire	32
8. Annexe : Fiches actions	33

Préambule

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques majeurs de notre époque, l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) ne peut que réaffirmer son engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale (DDRS). Notre université répartie sur 6 sites (Amiens, Creil, Saint Quentin, Cuffies-Soisson, Laon et Beauvais) et regroupant plus de 260 000 m² de bâtiments (12 UFR, 7 instituts, 1 école d'ingénieurs, 36 unités de recherche) implique un schéma directeur DDRS fixant des orientations ambitieuses mais réalistes, articulées autour d'actions concrètes et mesurables. La démarche d'élaboration de ce dernier, initiée dans le cadre de l'alliance partagée avec l'ULCO et l'université d'Artois, constitue une priorité stratégique de l'UPJV qui a conduit à la création d'une vice-présidence dédiée.

L'ambition collective de tendre vers une société plus durable et de contribuer à limiter le péril écologique qui menace notre planète en vue de la transmettre aux générations futures implique d'intégrer pleinement les enjeux du développement durable dans l'ensemble de nos missions de formation, de recherche, d'innovation et de vie de campus de notre établissement pour encourager l'émergence de nouvelles pratiques responsables.

Le présent Schéma Directeur DDRS traduit cette ambition collective en une feuille de route claire et opérationnelle, fruit d'une démarche participative impliquant l'ensemble de notre communauté universitaire.

Nous devons tous être convaincus qu'entreprendre dès aujourd'hui une démarche responsable tant au plan de la transition écologique qu'en matière sociétale est la seule garantie pour contribuer activement à construire un avenir durable, équitable et inclusif. Ensemble, construisons l'Université de demain.

Denis Postel,

Président de l'Université Picardie Jules Verne

1. Engagements historiques de l'UPJV en faveur du DD&RSE

L'université de Picardie Jules Verne (UPJV) accueille et forme 32000 étudiantes et étudiants chaque année, au sein de 12 unités de formation et de recherche, 7 instituts et une école d'ingénieurs. Elle développe des formations professionnalisantes sur ses 6 campus : Amiens, Beauvais, Saint-Quentin, Creil, Laon, Cuffies-Soissons. Pluridisciplinaire, l'université couvre quatre grands domaines de formation :

- Arts, Lettres, Langues
- Droit, Économie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologie, Santé

L'Université de Picardie Jules Verne comprend également 36 unités de recherche dont 9 unités mixtes avec des Organismes Nationaux de Recherche (5 CNRS, 2 Inserm, 1 INRAE et 1 INERIS) ainsi que 8 plateformes mutualisées, en Sciences, Santé et Sciences Humaines et Sociales. Ses thématiques de recherche sont structurées autour de trois grands axes de spécialisation :

- Agro-ressources
- Énergie et mobilité
- Santé et technologie

Ces axes sont en synergie avec trois axes transversaux :

- Maîtrise des risques chroniques et accidentels et impacts environnementaux
- Développement des outils numériques et maîtrise des systèmes de systèmes
- Promotion des Sciences Humaines et Sociales dans l'approche des grands défis sociétaux et Innovation sociale

Concernant les engagements de l'UPJV pour le développement durable et la responsabilité sociétale (DD&RS), une chargée de mission DD&RS a été nommée dès décembre 2016 et est notamment chargée d'animer un comité de transition écologique, composé d'étudiantes et d'étudiants et de personnels, tant enseignants-chercheurs qu'administratifs et de développer des actions en faveur de la transition écologique à l'université.

Le comité de transition écologique propose des actions de sensibilisation à la transition écologique et organise notamment depuis 2018 un printemps durable, visant à une meilleure connaissance par les étudiantes et étudiants des thématiques de la transition écologique afin de les impliquer dans sa mise en œuvre, à rencontrer et échanger avec les actrices et

acteurs de la transition écologique sur le territoire et à valoriser des initiatives étudiantes.

L'université a par ailleurs adopté une charte développement durable en 2016. Elle manifeste de l'engagement de l'université en faveur de la transition écologique et de sa volonté de mettre en place une politique ambitieuse en matière de mobilités, d'énergie, de déchets, d'achats, de formation et de recherche. Cette charte devrait toutefois être revue pour l'adapter aux exigences formulées plus récemment.

Enfin, le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026 de l'université fait de la transition écologique et du développement soutenable l'une de ses priorités au titre des politiques ministérielles et fixe, parmi ses objectifs, la réduction de l'impact environnemental de l'université et la sensibilisation de la communauté universitaire.

L'Alliance A2U engagée dans la transition écologique et solidaire

Depuis juillet 2016, les universités d'Artois, du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et de Picardie Jules Verne (UPJV) se sont engagées dans une alliance nommée « A2U ». Les trois universités qui la composent ont toutes la particularité d'être à la fois multipolaire et pluridisciplinaire :

- Les campus de l'université du Littoral Côte d'Opale se situent sur les communes de Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer ;
- Les campus de l'université d'Artois se situent sur les communes d'Arras, Béthune, Douai, Lens et Liévin ;
- Les campus de l'université Picardie Jules Verne se situent sur les communes d'Amiens, Beauvais, Creil, Cuffies-Soissons, Laon et Saint-Quentin.

À elles trois, ces universités regroupent plus de 50 000 étudiants, s'adressent à 61% de la population et couvrent 87% du territoire régional. Sur la période 2020-2024, quatre axes stratégiques communs ont été définis : la structuration de l'Alliance (axe 1), la réussite des étudiantes et étudiants (axe 2), Master et Doctorat (axe 3) et le développement de la recherche (axe 4).

En janvier 2021, les universités de l'Alliance A2U, sous l'impulsion des chargées et chargés de mission Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) ont mis en commun leurs expériences et tracé les perspectives de l'engagement dans une politique ambitieuse : « Campus en transition écologique et solidaire ».

Cette démarche commune s'est consolidée en 2022 avec le recrutement, pour le compte de l'Alliance A2U, d'une ingénieure d'études en transition écologique et développement durable et s'est poursuivie

par l'élaboration d'une autoévaluation selon le référentiel national DD&RS¹ propre aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR). La démarche « Campus en transition écologique et solidaire » prend alors une autre dimension avec un changement d'échelle en termes d'ambition et également de soutien humain et financier. L'objectif est fixé de la labellisation DD&RS en 2026.

2. Éléments de contexte

La prise en compte de la transition écologique par les administrations s'est progressivement imposée et vise depuis quelques années les universités de manière spécifique.

➤ **Loi de Programmation de la Recherche 2021-2030** : adoptée en décembre 2020, elle a introduit des obligations pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en matière de développement durable et de transition écologique. Son article 41 modifie notamment le code de l'éducation en ajoutant un alinéa affirmant que ces établissements doivent contribuer « à la sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable ».

➤ **Circulaire services publics éco-responsables** : adoptée le 23 novembre 2023, elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'État pour réduire l'empreinte écologique de ses activités et vise à accélérer la transition écologique des administrations face à l'urgence climatique, avec des objectifs tels que réduire les consommations d'énergie, limiter les déchets, promouvoir des mobilités durables, intégrer la transition écologique dans les formations et soutenir la recherche durable.

➤ **Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** : déclinaison opérationnelle des politiques gouvernementales bas carbone, adaptation aux changements climatiques et biodiversité, il vise à intégrer les enjeux climatiques et écologiques dans la formation, à réduire l'empreinte carbone des établissements et à promouvoir la recherche sur les solutions durables. Il encourage les universités à devenir exemplaires dans leur gestion environnementale, tout en sensibilisant et mobilisant les étudiantes et étudiants et le personnel.

Sur la formation plus spécifiquement

➤ **Rapport Jouzel/Abbadie, « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur », février 2022** : il fixe l'objectif de former toutes les citoyennes et tous les citoyens à la transition écologique pour un développement solidaire, entendue comme la transformation de la société afin de rétablir la viabilité de la planète par la mise en œuvre des Objectifs du développement durable des Nations Unies. La formation à la transition écologique doit devenir partie intégrante des parcours de formation et reposer sur une intégration de ces questions dans les enseignements déjà existants.

➤ **Note de cadrage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche « Former à la transition écologique pour un développement soutenable les étudiants de 1er cycle » juin 2023** : elle propose un cahier des charges définissant un socle de connaissances et de compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) afin de permettre aux établissements de construire une offre de formation qui pourra s'appuyer sur un pôle national de ressources pédagogiques et d'offrir une formation commune et cohérente à la TEDS pour les étudiantes et les étudiants du premier cycle.

Sur la transition solidaire :

➤ **La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique** est venue renforcer les engagements et les obligations des employeurs publics : élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'action égalité professionnelle, obligation de mettre en place un dispositif de signalement des violences sexuelles et sexistes, facilitation de l'articulation vie personnelle-vie professionnelle.

➤ **Le droit d'accès des personnes en situation de handicap à une formation supérieure a été affirmé par la loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui prévoit leur droit à la formation « scolaire, professionnelle ou supérieure ».

¹ <https://cirses.fr/presentation-du-referentiel-dd-rs>

Les décisions et actions des universités sont également guidées par des données et des rapports scientifiques. Ces documents offrent un cadre précis pour comprendre les enjeux climatiques et les meilleures pratiques à adopter.

➤ **Rapports du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat)** : ils fournissent des données essentielles sur les impacts du changement climatique, les scénarios futurs et les stratégies de mitigation. Les universités s'appuient sur ces rapports pour fixer leurs propres objectifs de réduction des émissions et élaborer des plans d'adaptation climatique.

➤ **Rapports de l'IPBES (Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques)** : ils évaluent l'état de la biodiversité mondiale et les services écosystémiques et sont utilisés par les universités pour intégrer des actions de préservation de la biodiversité sur leurs campus, ainsi que pour sensibiliser les étudiantes et étudiants et les personnels à l'importance des écosystèmes.

3. Le coût de l'inaction^{2 3}

L'inaction face au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité aura des impacts particulièrement sévères dans la région des Hauts-de-France. Voici les principaux risques identifiés, basés sur les données disponibles :

Impacts climatiques :

➤ **Augmentation des températures** : les Hauts-de-France ont déjà connu une hausse de température moyenne de +2°C en 60 ans, avec des projections de +1°C à +2°C supplémentaires d'ici 2050. Cette augmentation entraînera des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses, notamment dans les zones urbaines comme Lille et Dunkerque.

➤ **Risques d'inondations** : 58 % des communes de la région sont déjà exposées à des risques d'inondations, submersions marines ou mouvements de terrain. L'élévation du niveau de la mer à Dunkerque (en 60 ans +10 cm observés) pourrait entraîner des inondations plus fréquentes et des dégâts matériels conséquents⁴. En particulier, les territoires du Saint-Quentinois et du Beauvaisis seraient particulièrement vulnérables aux inondations par ruissellement ou coulées de boue⁴.

² Changement climatique en Hauts-de-France : où en sommes-nous ? Observatoire Climat Hauts-de-France, 2017, www.observatoireclimat-hautsdefrance.org. Consulté le 12 septembre 2024.

³ Tour d'Horizon Climat Énergie en Hauts-de-France - édition 2022. Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd), janvier 2023, www.cerdd.org. Consulté le 12 septembre 2024.

⁴ Changement climatique et risques naturels - Nouveau Profil Environnemental. DREAL Hauts-de-France.

➤ **Réduction de la disponibilité en eau** : les changements dans les régimes de précipitations et l'augmentation des périodes de sécheresse mettent en danger les ressources en eau pour l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable⁵.

➤ **Effets sur la santé publique** : l'augmentation des températures et la multiplication des vagues de chaleur pourraient provoquer une hausse des maladies liées à la chaleur et affecter particulièrement les populations vulnérables, comme les personnes âgées.

Effondrement de la biodiversité :

➤ **Perte d'habitats naturels** : la région, déjà fortement urbanisée et agricole, verra ses écosystèmes encore plus fragmentés en raison de la transformation des sols et des pressions anthropiques. Les zones humides, particulièrement vulnérables, risquent de se réduire, ce qui menace la faune et la flore locale⁶.

➤ **Réduction de la biodiversité marine** : l'élévation du niveau de la mer et la pollution impactent fortement la biodiversité marine, notamment dans la zone côtière de la Manche, perturbant des écosystèmes déjà fragilisés.

➤ **Déséquilibre des écosystèmes agricoles** : le changement climatique affectera la productivité agricole en augmentant les risques de sécheresse et en modifiant les cycles de culture, entraînant une perte de la biodiversité dans les écosystèmes agro-forestiers.

Conséquences socio-économiques :

Domages aux infrastructures : les Hauts-de-France se classent parmi les régions les plus à risque en termes de dommages aux infrastructures liés au climat. Des phénomènes comme les inondations fluviales, les tempêtes et les sécheresses entraîneront des coûts économiques élevés pour la réparation des routes, ponts et bâtiments.

⁵ Plans climat air énergie des territoires concernés.

⁶ Les grands enjeux du changement climatique en Pas-de-Calais : « Observatoire Climat Hauts-de-France, 27 juin 2024, www.observatoireclimat-hautsdefrance.org. Consulté le 12 septembre 2024.

4. Un processus participatif pour la production du SD DD&RSE

Une méthode commune à l'échelle de l'alliance A2U pour des plans d'actions par établissement

La méthode de production du présent schéma directeur a été définie à l'échelle de l'alliance A2U. Elle a permis de concevoir **un plan d'actions par établissement**, tout en identifiant des **chantiers communs**, plus pertinents à porter conjointement par l'Alliance A2U.

Des ateliers menés en concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire

Afin d'assurer l'appropriation et la mise en œuvre effective de la stratégie DD&RSE au sein des établissements, les trois universités de l'Alliance A2U ont choisi de produire leur schéma directeur en concertation avec l'ensemble de la communauté universitaire.

Un **processus de mobilisation** a ainsi été déployé pour engager cette démarche de concertation avec :

- Une cartographie des acteurs de l'établissement pour identifier le public à toucher et les acteurs relais susceptibles de communiquer et de mobiliser leurs pairs,
- Le lancement d'un appel à idées pour identifier les forces vives, recueillir les premières idées d'actions et communiquer largement sur la démarche à travers un défi ludique,
- Une campagne de communication multicanal sous le titre « Campus en Transition » (affichage, mailing personnalisé, réseaux sociaux, reportages vidéo).

La mobilisation a permis de recueillir une centaine de contributions par l'intermédiaire de l'appel à idées et d'intégrer plus de 160 participants aux ateliers de concertation animés à l'UPJV entre février et avril 2024.

Les services de l'université ainsi que certaines vice-présidences ont par ailleurs été directement impliqués (via des entretiens) dans le processus d'élaboration des fiches actions.

Un plan d'action structuré en fonction de l'autoévaluation

L'université a élaboré de nombreux plans et schémas qui contribuent déjà à la prise en compte des enjeux du DD&DRSE au sein de l'université. Ces documents mentionnés au fil du plan d'actions - partie 6 - témoignent de l'implication actuelle de l'établissement.

Le plan d'actions décrit ci-dessous reprend donc uniquement des actions nouvelles issues des ateliers de concertation.

Les ateliers de concertation menés dans ce cadre avaient pour objectif d'identifier et de préciser des pistes d'actions à intégrer et à développer. Les thèmes des ateliers ont été définis en fonction du référentiel DD&RSE dont l'auto-évaluation a été élaborée en 2022-2023. Chaque axe thématique du référentiel DD&RSE a fait l'objet d'un atelier de co-production en intelligence collective rassemblant l'ensemble des membres de la communauté universitaire (étudiantes, étudiants et personnels).

Le nombre et la nature des actions retenues sont le résultat d'une analyse pour optimiser leur opérationnalité et **s'assurer de leur déploiement effectif à court et moyen termes.**

Un projet construit en lien avec le territoire

Le SD DD&RSE s'inscrit dans son environnement local et les collaborations engagées avec les nombreux partenaires de l'université en matière de transition écologique et solidaire. Des partenariats existent en effet avec les territoires sur lesquels sont installés les sites de l'université et permettent de déployer des actions en lien avec le schéma directeur.

Concernant les mobilités, l'université participe notamment au comité des partenaires d'Amiens Métropole et du Beauvaisis et est donc associée aux réflexions et actions en matière de mobilités sur ces territoires.

Des actions en matière de biodiversité sont conduites avec les collectivités, telles la ville de Saint-Quentin où a été installée une micro-forêt en novembre 2024.

Des conventions existent aussi en matière de déchets, notamment avec des structures comme Valdelia pour le réemploi des meubles et l'association « La petite boucle » pour le recyclage des cartouches d'encre et toners usagés.

L'énergie qui alimente les sites amiénois est issue des réseaux de chaleur de la métropole qui aujourd'hui offrent un taux d'énergie renouvelable de 64%. Le raccordement est progressif et sera généralisé sur l'ensemble des sites. En outre, des panneaux photovoltaïques et des ombrières seront installés sur les parkings à l'IUT.

Dans le domaine de l'alimentation, les liens sont solides avec le CROUS pour favoriser la possibilité pour les étudiantes et les étudiants d'avoir accès à des repas de qualité et l'épicerie solidaire étudiante AGORAÉ, qui propose aux étudiantes et étudiants des ateliers cuisine, notamment végétarienne.

Au niveau de l'Union européenne, l'alliance Bauhaus ouvre de nouvelles perspectives tant en formation qu'en recherche autour de l'énergie.

Le déploiement du SD DD&RSE implique le renforcement de ces collaborations afin de mettre en œuvre une stratégie concertée en matière de transition écologique et solidaire.

Thèmes des ateliers

➤ **FORMATION : Intégrer la transition écologique dans nos formations**

Comment intégrer la transition écologique et le développement soutenable dans notre offre de formation pour répondre aux attentes des personnels, des étudiantes et des étudiants ? Et que propose-t-on pour la formation continue ?

➤ **RECHERCHE : Intégrer la transition dans nos objectifs et nos pratiques de recherche**

De quelle manière le développement durable et la responsabilité sociale peuvent-ils être intégrés dans nos objectifs et nos pratiques de recherche ? Quels sont les leviers et les contraintes ? Quelles évolutions possibles ?

➤ **ENVIRONNEMENT : Réduire l'empreinte environnementale de nos établissements**

Comment mon établissement peut-il réduire son impact environnemental ? Quelles sont les idées à expérimenter et mettre en œuvre ? Quelles sont les priorités (déchets, énergie, biodiversité, déplacements, alimentation...) ?

➤ **LE CHANGEMENT AU QUOTIDIEN : Agir au quotidien pour la transition**

Comment changer au quotidien dans le sens de la transition sociale et écologique ? Comment et sur quoi agir ? Quel est le rôle de chacun ? Quels sont les freins et leviers ?

5. Gouvernance, suivi et pilotage du Schéma Directeur DD&RSE

5.1. Une gouvernance politique et opérationnelle pour mettre en place le plan d'actions de l'UPJV

Un portage renforcé

La transition écologique et solidaire constitue désormais une priorité politique pour l'université Picardie Jules Verne. Une vice-présidence déléguée à la transformation écologique, initialement chargée de mission, a pris ses fonctions en 2025. Son périmètre d'action englobe la transition écologique et le développement solidaire.

D'autres thématiques portées politiquement par des vice-présidences déléguées contribuent au DD&RSE et à la mise en œuvre du schéma directeur DD&RSE : c'est notamment le cas de la vice-présidente Égalité Femme-Homme et lutte contre les inégalités de genre et du vice-président Qualité de vie, conditions de travail et promotion du dialogue social mais aussi du vice-président Communication, culture et médiation scientifique qui ont été positionnés au plus haut niveau de la nouvelle gouvernance.

Les objectifs de la gouvernance

Les modalités de gouvernance instaurées par l'UPJV pour mettre en œuvre le plan d'actions poursuivent trois objectifs. Elles visent d'abord à permettre une harmonisation du pilotage des démarches de transition écologique engagées et présentées dans ce schéma directeur. Elles ont ensuite pour vocation d'assurer le suivi et l'évaluation des actions, leur révision et compléments éventuels dans la mesure où un tel plan d'actions ne peut être envisagé comme figé et doit pouvoir évoluer en fonction de la conjoncture et des opportunités. Enfin, la gouvernance doit permettre un travail sur une durée de moyen à long terme.

Une gouvernance pour la mise en œuvre du schéma directeur DD&RSE

L'UPJV a choisi de s'appuyer sur les instances existantes mais aussi de créer des instances ad hoc pour répondre aux besoins spécifiques du schéma directeur.

➤ **Instance délibérative** : le conseil d'administration est composé de représentants des enseignants-chercheurs et enseignants, des personnels BIATSS, des usagers et de personnalités extérieures. Il a vocation à examiner les actions mises en œuvre en faveur de la transition écologique et à adopter des décisions stratégiques (validation des actions, lancement de nouvelles actions liées à des opportunités conjoncturelles, recentrage du plan d'actions sur des mesures phares, etc.).

➤ **Instance consultative** : le comité de transition écologique assure le suivi des actions du présent schéma directeur. Il est également chargé de réfléchir aux voies permettant de rendre l'UPJV plus verte, plus responsable, plus solidaire et de sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux du développement durable. Il est composé de différents représentants de la communauté universitaire, enseignants-chercheurs, enseignants, étudiants et personnels administratifs et techniques, élus par le conseil d'administration. En sont membres les référentes et référents DD&RSE de l'université. Ils sont désignés au sein des différentes composantes et laboratoires de recherche de l'université afin de contribuer à l'intégration de cette politique à l'ensemble des structures. Ils participent aux réunions du comité de transition écologique afin d'accompagner la mise en œuvre des actions prévues et sont au sein de leur structure des relais sur la démarche de transition écologique engagée par l'université. Cette fonction fait l'objet d'une fiche de poste dédiée.

➤ **Instances de pilotage** :

- Des **groupes thématiques** assureront le pilotage opérationnel des actions. Un groupe de travail par axe sera créé. Ils seront composés des pilotes politiques (**VP**, chargés de missions, etc.) et opérationnels (Directions et services associés)

Ces groupes de travail rendront compte de façon trimestrielle au **COPIL**.

- Un **COPIL** sera composé du vice-président au conseil d'administration en charge des finances, des ressources humaines et du patrimoine, de la vice-présidente déléguée à la transformation écologique, de la Directrice générale des services et les services associés. Il s'assurera de la mise en œuvre des actions de schéma directeur DD&RSE de l'université.
- Le bureau plénier suivra de façon annuelle le déploiement du plan d'actions.

Des moyens humains dédiés au déploiement du Schéma directeur DD&RSE

Les actions entreront dans le plan de charge des services, avec un enjeu d'appropriation des problématiques DD&RSE par chacune et chacun pour une mise en œuvre effective à son niveau.

Outre une prise en charge transversale par les services de ces questions, **des personnels ont été recrutés** pour permettre la mise en œuvre opérationnelle de cette thématique : une ingénieure d'études en transition écologique (depuis janvier 2024), un chargé de projets Égalité, diversité, inclusion et Transition écologique au sein de la direction de la vie étudiante et de campus (depuis 2023) et un responsable efficacité énergétique (décembre 2023).

Un **réseau de référents des transitions écologiques et sociétales** au sein des services, directions, composantes et laboratoires de l'université sera constitué afin de contribuer à l'intégration de cette politique à l'ensemble des structures. Les référentes et référents transition écologique servent de relais de communication sur la démarche écologique de l'université et transmettent à la vice-présidente en charge de la transformation écologique les informations sur les actions engagées ou envisagées et les éventuelles difficultés. Ils mettent en place des groupes de travail thématiques et participent aux réunions du comité de transition écologique.

Des étudiantes et étudiants ambassadeurs transitions écologiques et sociétales ont été recrutés et formés aux enjeux de la transition écologique. Ils sont notamment chargés de recruter et d'animer le réseau des éco-délégués, qui pourraient à leur tour devenir ambassadeurs des transitions.

Enfin, **les étudiantes et étudiants éco-délégués** proposent et mettent en œuvre des actions en lien avec la TEDS, sensibilisent les étudiantes et étudiants de leur composante aux questions environnementales et sont le relais d'information auprès des autres étudiantes et étudiants de la composante.

5.2. Une gouvernance commune à l'Alliance A2U pour déployer les chantiers communs

Parmi les actions de ce schéma directeur, certaines sont communes aux trois universités de l'Alliance A2U. Pour celles-ci, une coordination et une gouvernance spécifiques sont prévues qui participeront à faire perdurer le partage d'expérience entre les universités sur l'ensemble de leur plan d'actions respectif.

Une université « coordinatrice » pour chacune des actions communes, précurseur sur la mise en œuvre, est chargée d'assurer les échanges entre les trois universités :

- Structurer et déployer la politique achat responsable : ULCO (Service achats et marchés publics),
- Rendre les événements écoresponsables : UPJV (Direction de la communication),
- Former les équipes pédagogiques et les personnels aux enjeux de la TEDS : Artois (Direction des ressources humaines),
- Créer un centre de ressources dédié aux thématiques de la Pensée en Cycle de Vie : UPJV (Direction des partenariats et projets stratégiques),
- Pour les trois autres actions communes en lien avec l'axe recherche, des réunions régulières à l'échelle de l'Alliance A2U existent déjà et peuvent servir à assurer le suivi des trois fiches actions.

Les coordinatrices et coordinateurs identifiés rendent compte des activités et décisions aux VP en charge des questions de DD&RSE et à la direction générale des services.

Le COPIL actuel créé pour la démarche « Campus en transition écologique et solidaire » évolue en **Comité de suivi**. Avec une réunion semestrielle, ce comité de suivi permet de rendre compte des actions menées au niveau de l'Alliance A2U et d'informer ses membres des actions conduites par chaque établissement.

L'**équipe projet**, établie à l'occasion de la démarche « Campus en transition écologique et solidaire », continue à se réunir régulièrement et constitue le trait d'union « A2U » des trois schémas directeurs DD&RSE. Elle assure un suivi plus détaillé des actions et prépare les Comités de suivi.

Dans une volonté d'amélioration continue, le schéma directeur fera l'objet d'**une évaluation et d'une révision au cours de la période**, notamment afin de répondre aux exigences de la circulaire relative aux services éco-responsables.

6. PLAN D'ACTIONS

Structuration du plan d'actions

Le plan d'actions du schéma directeur a vocation à enrichir les actions déjà menées par l'établissement. C'est en s'appuyant sur l'auto-évaluation 2022-2023 que l'UPJV a pu identifier les points d'amélioration.

Ce sont précisément ces points d'amélioration qui sont visés par le plan d'actions.

Le plan d'actions est structuré suivant les axes du Référentiel DD&RS :

1. Stratégie et gouvernance ; 2. Enseignement et formation ; 3. Recherche et innovation ; 4. Environnement ; 5. Politique sociale et qualité de vie.

Le premier axe, l'axe Stratégie et gouvernance, étant considéré comme un préalable au déploiement d'une politique DD&RSE, a fait l'objet d'un groupe de travail restreint dont les conclusions sont détaillées dans la partie 5 – gouvernance.

Les autres axes (enseignement et formation ; recherche et innovation ; environnement ; politique sociale et qualité de vie) détaillés ci-dessous présentent l'ambition de l'université en la matière. Pour chacun

de ces axes, sont rappelées certaines mesures déjà engagées par l'établissement dont les schémas et plans existants qui contribuent à l'ambition.

Le plan d'actions comporte également un axe transversal « Communication et sensibilisation », qui manifeste l'importance pour l'UPJV de conduire le changement et d'accompagner les changements de pratiques en son sein.

Pour chacun des axes, la concertation a permis d'identifier **des objectifs stratégiques** que l'UPJV a choisi d'approfondir pour compléter ou consolider les mesures déjà menées.

Des actions opérationnelles sont rattachées à chaque objectif stratégique : elles sont décrites succinctement et pour la plupart font l'objet d'une **fiche action** dès lors que les ambitions et les étapes de mise en œuvre ont dû être précisées lors de l'élaboration du présent schéma directeur.

Si l'université a conscience qu'elle ne peut pas mener toutes les actions émanant des ateliers de concertation, elle a choisi, dans un souci d'amélioration continue, de conserver une liste de **pistes d'action** qu'elle mobilisera selon les choix concernant l'évolution du schéma directeur.



Freerip organisée par la DVEC avec les Robynnes des bennes



Évènement Zéro mégot d'AESP

ENSEIGNEMENT ET FORMATION	
<p>Objectif stratégique 1 :</p> <p>Intégrer les enjeux de la transition écologique et solidaire de manière transversale dans le contenu des formations délivrées aux étudiantes et étudiants</p>	<p>Action 1.1 : Intégrer des temps concrets d'appropriation des enjeux de la transition écologique dans les parcours</p> <p>Piste d'action : Inciter les étudiantes et étudiants à prendre en compte la TEDS* dans leur projets et stages</p>
<p>Objectif stratégique 2 :</p> <p>Sensibiliser et former les personnels à la TEDS</p>	<p>Action 2.1 : Former les équipes pédagogiques et les personnels aux enjeux de la TEDS* (commune A2U)</p> <p>Piste d'action : Favoriser les liens entre les campus et leur territoire pour amplifier la transition écologique et solidaire</p>
<p>Objectif stratégique 3 :</p> <p>Valoriser l'engagement des étudiantes et étudiants et des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs</p>	<p>Action 3.1 : Créer une certification pour les étudiant.es engage.es dans le DDRS*</p>

RECHERCHE ET INNOVATION	
<p>Objectif stratégique 4 :</p> <p>Développer des dispositifs incitant des chercheuses et chercheurs et des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses à diminuer les impacts climatiques et environnementaux de leur activité</p>	<p>Action 4.1 : Inscire les émissions de CO2 comme critère d'aide à la décision sur les pratiques de recherche</p> <p>Action 4.2 : Créer une charte des bonnes pratiques pour développer une recherche écologiquement et socialement responsable (commune A2U)</p>
<p>Objectif stratégique 5 :</p> <p>Optimiser les usages du matériel de recherche ainsi que l'énergie produite dans les unités de recherche en les valorisant</p>	<p>Action 5.1 : Réutiliser l'énergie en interne</p>
<p>Objectif stratégique 6 :</p> <p>Développer des sujets de recherche en lien avec la transition écologique et le développement soutenable</p>	<p>Action 6.1 : Cartographier les sujets de recherche DDRS* à développer et orienter les crédits vers ces enjeux (commune A2U)</p> <p>Action 6.2 : Favoriser le développement de projets de recherche TEDS à l'échelle A2U (commune A2U)</p> <p>Action 6.3 : Créer un centre de ressources dédié aux thématiques de la Pensée en Cycle de Vie (commune A2U)</p>

ENVIRONNEMENT	
<p>Objectif stratégique 7 :</p> <p>Mettre en place une politique d'achat public responsable</p>	<p>Action 7.1: Structurer et déployer la politique d'achat public responsable (commune A2U)</p>
<p>Objectif stratégique 8 :</p> <p>Agir pour une alimentation de qualité, locale et respectueuse de l'environnement</p>	<p>Action 8.1 : Promouvoir une offre de produits locaux, durables et de saison pour les étudiantes et étudiants</p> <p>Action 8.2 : Promouvoir une offre de produits locaux, durables et de saison pour les personnels</p>
<p>Objectif stratégique 9 :</p> <p>Développer et accompagner les mobilités douces et actives</p>	<p>Action 9.1 : Élaborer un plan de mobilité</p>
<p>Objectif stratégique 10 :</p> <p>Favoriser la biodiversité sur les campus</p>	<p>Action 10.1 : Favoriser la biodiversité sur les campus</p>
<p>Objectif stratégique 11 :</p> <p>Réduire le volume de déchets produits et valoriser les déchets valorisables</p>	<p>Action 11.1 : Etudier l'opportunité et la possibilité de créer une ressourcerie / repair café à l'université</p> <p>Action 11.2 : Mettre en place le tri des déchets</p> <p>Action 11.3 : Installer des fontaines à eau</p> <p>Piste d'action : Collecter et composter les biodéchets</p>
<p>Objectif stratégique 12 :</p> <p>Accompagner les changements de pratiques par la mise en place de solutions incitatives</p>	<p>Action 12.1 : Développer des incitatifs de type <i>nudges</i> et des dispositifs de sensibilisation élargis</p>

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	
<p>Objectif stratégique 13 :</p> <p>Renforcer la communication autour de la transition écologique et solidaire (grands enjeux, impacts, actions mises en œuvre,...)</p>	<p>Action 13.1 : Rendre plus visibles les actions, enseignements et formations qui intègrent le DD&RSE</p> <p>Action 13.2 : Rendre les événements et manifestations éco-responsables (commune A2U)</p>
<p>Objectif stratégique 14 :</p> <p>Favoriser le déploiement d'actions de sensibilisation et de réalisations en faveur de la transition écologique</p>	<p>Action 14.1: Organiser des temps de sensibilisation aux enjeux de la TEDS pour les étudiantes et étudiants lors de la rentrée universitaire</p> <p>Action 14.2 : Développer des liens avec les structures locales en lien avec la DD&RSE pour renforcer la sensibilisation</p> <p>Action 14.3 : Créer des ateliers de prévention de l'éco-anxiété sur les pratiques individuelles et collectives</p>

*TEDS: Transition Ecologique pour un Développement Soutenable
*DDRS: Développement Durable et Responsabilité Sociétale
*DD&RSE : Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

AXE ENSEIGNEMENT ET FORMATION

L'article 41 de la loi de Programmation de la Recherche (avril 2021) intègre dans le code de l'éducation la sensibilisation à l'écologie et au développement durable comme mission de l'enseignement supérieur. Le rapport Jean Jouzel-Abbadie « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur » (février 2022) explicite quant à lui la nécessité de former les enseignantes et enseignants eux-mêmes aux enjeux climatiques et environnementaux, plaide pour une approche interdisciplinaire de l'enseignement à la transition écologique, propose la création d'un système d'évaluation des compétences ad hoc et recommande également de développer des partenariats avec des acteurs extérieurs. Il souligne par ailleurs le besoin d'augmenter les ressources allouées à la formation dans ce domaine et précise que les étudiantes et étudiants eux-mêmes sont un levier clé pour favoriser les nécessaires évolutions. C'est dans ce cadre et en suivant ces recommandations que l'Alliance A2U, et l'UPJV en particulier, développe ses actions de formation.

L'offre de formation de l'UPJV comprend déjà plusieurs cursus orientés sur des problématiques en lien avec la transition écologique, comme les licences professionnelles « Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement » et « Métiers de l'énergie, de l'environnement et du génie climatique », le Master « agrosociétés, environnement, territoires, paysage, forêt » à l'UFR des sciences, le Master MEEF parcours « Éducation à la santé et au développement durable » ou encore l'option de spécialisation « Développement durable » dans les trois premières men-

tions du Master MEEF. D'autres devraient être créés tels une licence professionnelle sur la fabrication et la performance des batteries, en accompagnement de l'implantation massive de gigafactories dans la région. Par ailleurs, le PIA Excellences E-SENSE autour de l'énergie pour une société durable devrait permettre l'émergence de nouveaux projets en fédérant l'ensemble des ressources de l'UPJV autour de l'énergie, tant en recherche qu'en formation. L'alliance européenne Bauhaus4eu, à laquelle l'UPJV participe, devrait aussi offrir de nouvelles perspectives à cet égard.

L'UPJV a adhéré à l'Université Virtuelle Environnement et Développement durable (UVED), ce qui lui permet de contribuer au développement de ressources pédagogiques numériques, de participer à des projets collaboratifs et de bénéficier d'un accès à des contenus éducatifs de qualité sur les enjeux environnementaux et de développement durable. Elle est également membre de l'association pour l'Enseignement des Enjeux Socio-Écologiques dans le Supérieur (EESES) qui, récemment créée, permet des échanges d'expériences sur les enseignements de la TEDS et vise à développer des supports de formation mais aussi des activités permettant une meilleure sensibilisation sur ces enjeux tant des étudiantes et étudiants que des personnels.

L'atelier de concertation dédié à la formation a permis d'identifier les attentes des étudiantes et étudiants et les besoins du personnel pour une meilleure prise en compte du DD&RSE dans l'offre de formation.

gnement supérieur et de la Recherche a fixé, dans le plan climat-biodiversité et transition écologique de novembre 2022, l'obligation de sensibiliser et de former tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'enseignement supérieur et de définir le socle de connaissances et de compétences en matière de TEDS. Une note de cadrage de juin 2023 a précisé l'objectif d'une formation commune et cohérente à la TEDS pour les étudiantes et étudiants de premier cycle.

Ainsi, une formation à la TEDS pour les étudiantes et étudiants de l'UPJV sera progressivement déployée pour être proposée en septembre 2026.

Elle sera structurée en deux axes.

Objectif stratégique 1 Intégrer les enjeux de la transition écologique et solidaire de manière transversale dans le contenu des formations délivrées aux étudiantes et étudiants

Cette nécessaire adaptation et l'atténuation du changement climatique supposent le développement de nouvelles compétences et a fortiori de nouveaux cursus de formation.

Faisant suite au rapport Jouzel publié en février 2022 affirmant l'objectif de former tous les citoyennes et citoyens à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS), le ministère de l'Ensei-

D'une part, elle sera intégrée au bloc de compétences transverse (BCC) en licence et comprendra :

- Une formation **obligatoire** entièrement à distance et asynchrone représentant 2 ECTS, visant la validation des douze compétences du Green Comp (en 4 domaines) à un niveau 1 sur l'année de L1 ou L2. Son déploiement débutera en septembre 2025 et sera disponible en autoformation sur la plateforme Nautilus.
- Une formation **facultative** permettant la validation de 2 ECTS supplémentaires, visant à acquérir les compétences TEDS au niveau 2, mêlant activités présentielles et distancielles.

D'autre part, elle sera présente dans les **blocs disciplinaires ou complémentaires des formations**, sous la forme, soit d'un enseignement spécifique, soit de thématiques clairement signalées dans une ressource disciplinaire ou au sein d'une SAE.

En janvier 2026, un **test de positionnement sur les compétences TEDS** sera mis en place dans le cadre du BCC transverse en première année de licence.

En juin 2026, une **certification TEDS** sera également développée; à cette fin, un référentiel permettant sa validation sera développé. Elle permettra de valoriser l'engagement des étudiantes et étudiants dans le cadre de leurs formations. Il sera important de bien communiquer autour de cette certification et ses bénéfices.

En septembre 2026, le dispositif de formation et de certification sera complètement déployé pour toutes les étudiantes et tous les étudiants et inclus dans la nouvelle offre de formation.

L'UPJV développera des contenus spécifiques de formation et pourra avoir recours aux ressources disponibles que sont les contenus de l'UVED mais aussi du projet C-Décidé (Centre de Développement de Compétences pour une Industrie Décarbonée).

En effet, l'UPJV, à travers l'Alliance A2U, participe à ce projet qui est piloté par l'ULCO. Fruit d'un étroite partenariat entre les secteurs académiques, économiques et institutionnels, il vise à répondre aux défis de la décarbonation et bénéficie d'une subvention de 7,9 millions d'euros de l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du programme France 2030, sur un budget total de 16,1 millions d'euros. Dans un objectif de formation tant initiale que continue, des modules de formation « colorés » décarbonation et transition écologique sont créés puis testés par l'ULCO (au 2ème semestre 2025) et seront ensuite mis à disposition des universités de l'A2U pour la rentrée universitaire 2025, avant de travailler à leur hybridation numérique pour permettre l'autoformation et la diffusion des

enseignements au-delà de l'université avec la commercialisation d'un catalogue de formations. Les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs des trois universités sont associés à des groupes de travail thématiques leur permettant de s'approprier les modules pour les décliner ensuite dans leurs enseignements et les territorialiser en fonction des problématiques locales que connaissent les territoires d'implantation des campus.

Action 1.1. Intégrer des temps concrets d'appropriation des enjeux de la transition écologique dans les parcours

Les connaissances théoriques sur la transition écologique et solidaire doivent être ancrées dans des situations concrètes et applicables. L'offre de formation devra donc être articulée avec des projets concrets, impliquant directement les étudiantes et étudiants dans des actions locales ou globales qui répondent aux défis environnementaux et sociaux. En favorisant les innovations pédagogiques et notamment l'approche par projet, ils sont placés en situation concrète, ce qui permet de renforcer leur compréhension des enjeux mais aussi d'acquérir des compétences pratiques et de développer un sentiment d'engagement. A cet égard, pour chaque site, et en particulier pour les sites délocalisés, les structures locales de l'économie sociale et solidaire engagées dans la transition écologique et solidaire sur le territoire (tiers lieu, jardins et ateliers participatifs, centre de ressources, éducation populaire etc.) pourraient être mobilisées afin de développer des projets tels des conférences ou des animations d'ateliers pour les étudiantes et étudiants. Les structures associatives et étudiantes pourraient en outre collaborer pour mieux faire connaître les ressources sur le territoire en matière de transition écologique, afin d'identifier et valoriser les ressources du territoire pour créer des synergies avec chaque site.

Piste d'action :

- Inciter les étudiantes et étudiants à prendre en compte la TEDS dans leurs projets et stages.

Objectif stratégique 2 Sensibiliser et former les personnels à la TEDS

Afin de pouvoir transmettre des connaissances et compétences sur la TEDS, le personnel de l'université, enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS doit être sensibilisé et formé sur ces enjeux.

Des actions de sensibilisation existent à l'UPJV depuis plusieurs années visant à la sensibilisation à ces thématiques, telles que le printemps durable, qui permet aussi de valoriser les liens avec les acteurs et actrices du territoire ou encore plus récemment le challenge Ma petite planète.

Une formation généralisée à la TEDS apparaît désormais nécessaire pour que ces compétences soient directement intégrées dans les enseignements et activités de chacune et chacun.



Action 2.1. Former les équipes pédagogiques et les personnels aux enjeux de la TEDS

Une formation généralisée sur la TEDS est essentielle pour sensibiliser et impliquer la communauté universitaire. L'objectif est de renforcer les compétences de tous les personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS), en s'appuyant sur des dispositifs existants, mutualisés à l'échelle de l'Alliance A2U, pour que ces compétences soient directement intégrées dans les enseignements et activités de chacune et chacun.



Piste d'action :

- Favoriser les liens entre les campus et leur territoire pour amplifier la transition écologique et solidaire.

Objectif stratégique 3 Valoriser l'engagement de l'ensemble des étudiants, des enseignants-chercheurs et des enseignants

Parmi les différents outils à disposition, l'accompagnement du changement peut prendre la forme d'incitations visant à favoriser l'adhésion et l'adoption de nouvelles pratiques. A l'image de la valorisation des activités sportives susceptibles de permettre l'attribution de points bonus, l'UPJV entend déployer des dispositifs de valorisation et de reconnaissance des engagements en faveur de la transition écologique, à destination des étudiantes et étudiants comme des personnels.

La prise en compte des enjeux de la transition écologique dans les activités de l'ensemble des enseignants-chercheurs et des enseignants suppose qu'ils y soient formés ; plusieurs ressources existent à ce titre, telles que les modules de formation de l'UVED. Les Congés pour Projets Pédagogiques (CPP), qui

concernent tant les enseignants chercheurs que les enseignants de statut 1^{er} et 2nd degré, peuvent d'ailleurs être mobilisés à cette fin. En effet, une circulaire de novembre 2023 a prévu que, sur les 900 CPP proposés, une enveloppe de 200 congés est réservée à des projets relatifs à la transition écologique et au développement soutenable. L'UPJV souhaite développer l'information auprès de l'ensemble des enseignants-chercheurs et enseignants les concernant et valoriser leur engagement sur ces sujets.



Action 3.1. Créer une certification pour les étudiantes et les étudiants engagés dans le DDS

L'objectif de cette action est de construire un référentiel permettant d'aboutir à une certification afin de valoriser l'engagement par cette certification.

Cf fiche-action en annexe.

AXE RECHERCHE ET INNOVATION

Mieux aligner le secteur de la recherche sur les objectifs de neutralité carbone et de transition écologique, tant sur les sujets développés que dans les pratiques de recherche, constitue un enjeu majeur pour accompagner la société vers un avenir désirable tout en prenant en compte les effets de la crise écologique. Ces objectifs impliquent de redéfinir les priorités de recherche, de favoriser l'interdisciplinarité pour mieux aborder la complexité des défis environnementaux et d'encourager la recherche-action pour ancrer les travaux académiques dans des actions concrètes et mesurables.

Les activités de recherche elles-mêmes génèrent des émissions de gaz à effet de serre et des impacts environnementaux importants, notamment par le biais des déplacements, de l'utilisation de ressources énergétiques ou de la gestion des déchets produits par les laboratoires. Réduire l'empreinte carbone de la recherche devient ainsi un enjeu prioritaire.

A l'échelle nationale, le collectif **Labos1point5**, fondé en 2019, est une initiative qui rassemble enseignants-chercheurs, chercheurs, laboratoires et institutions académiques pour coordonner les réflexions et actions face à l'urgence climatique. Il a pour objectif principal de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités de recherche scientifique en France et intégrer pleinement la transition écologique dans les pratiques professionnelles des laboratoires. Il propose notamment l'outil GES1point5 permettant aux laboratoires de calculer leur bilan carbone et de mieux comprendre l'impact environnemental de leur activité. Les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UPJV sont régulièrement invités à participer à ce collectif et certains laboratoires en sont déjà membres.

A l'UPJV, de nombreux laboratoires de recherche de l'université, en sciences, santé et sciences humaines et sociales, sont déjà engagés sur ces sujets.

En sciences, plusieurs laboratoires axent leurs recherches sur les agrosociétés, la chimie verte et le développement durable, notamment l'UMR EDY-SAN, Écologie et dynamique des systèmes anthropisés, qui s'intéresse aux effets des changements dits « globaux » sur les écosystèmes et les agrosystèmes, le laboratoire de Glycochimie et des Agrosociétés, qui participe à de nombreux projets dédiés à la chimie durable ou encore les unités de recherche Bassins - Réservoirs - Ressources (B2R)

et Biologie des plantes et innovation (BIOPI). Le laboratoire de Réactivité et de Chimie des Solides (LRCS) est mondialement connu pour ses travaux de recherche sur les batteries lithium-ion, les batteries du futur et le photovoltaïque. Hébergée au HUB de l'énergie à Amiens, cette unité de recherche mène des recherches de pointe dans les domaines de la chimie des matériaux, de la physique et de l'énergie, avec un accent particulier sur les applications liées au stockage et à la conversion de l'énergie. Le Laboratoire des Technologies Innovantes (LTI) est quant à lui dédié à la réinvention de l'énergie de manière soutenable, renouvelable et intelligente. En santé, l'UMR PériTox, Périnatalité et risques toxiques centre sa recherche sur les effets des toxiques et physiques environnementaux sur la santé de l'enfant. En sciences humaines et sociales, l'UMR CURAPP-ESS (centre de recherches sur l'action publique et le politique-Épistémologie et sciences sociales), le Centre de recherche sur les institutions, l'industrie et les systèmes économiques d'Amiens (CRIISEA), le laboratoire d'Économie, Finance, Management et Innovation (LEMFI), le CAREF (Centre amiénois de recherche en éducation et formation), le CHSSC (Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits) ou encore Habiter le Monde développent aussi des recherches sur des thématiques liées à la transition écologique.

En outre, de nombreux événements sont organisés toute l'année et ouverts aux publics (grand public et scolaires) pour parler de la recherche et vulgariser les travaux au plus grand nombre : fête de la science, concours « faites de la science » avec l'UFR des sciences qui accompagne une dizaine d'établissements du secondaire dans la réalisation de projets scientifiques, présentés en sélection régionale, puis nationale, au concours Faites de la Science, ma thèse en 180 secondes, visites d'unités de recherche et de plateformes, interventions en milieu scolaire, flash-conférences, Pint of Science, colloques, olympiades... Ils visent à donner aux citoyennes et citoyens les moyens de développer et de renforcer leur curiosité, leur ouverture d'esprit et leur esprit critique et à valoriser le rôle des sciences face aux défis et aux enjeux de société. Le projet E-SENSE, conçu comme l'accélérateur de la transition vers des territoires énergétiques durables et autonomes en Hauts-de-France, vise aussi à développer des initiatives en matière de recherche participative dans la région Hauts-de-France, afin de mieux utiliser le potentiel de la science citoyenne.

Objectif stratégique 4 Développer des dispositifs incitant les chercheuses et chercheurs à diminuer les impacts climatiques et environnementaux de leur activité

Cet objectif s'inscrit dans une logique de responsabilisation et de sensibilisation de la communauté scientifique tout en positionnant l'université comme acteur exemplaire en matière de recherche respectueuse de l'environnement. Des outils d'évaluation ex ante seront développés pour guider cette transformation des pratiques, inscrite dans une charte construite collectivement et partagée entre actrices et acteurs de la recherche.

Action 4.1. Inscrire les émissions de CO2 comme critère d'aide à la décision sur les pratiques de recherche

L'université souhaite intégrer les émissions de CO2 comme critère d'aide à la décision dans les pratiques de recherche afin de réduire l'impact environnemental des activités de recherche. Cette démarche vise à encourager les chercheurs et enseignants-chercheurs à diminuer les impacts climatiques associés à leurs travaux, notamment ceux liés aux déplacements.

Cf fiche-action en annexe.

Action 4.2. Créer une charte de bonnes pratiques pour développer une recherche écologiquement et socialement responsable

Au-delà des sujets de recherche en eux-mêmes, le monde de la recherche académique peut aussi agir sur ses pratiques quotidiennes pour réduire son impact environnemental. Les projets de recherche sont déjà examinés d'un point de vue écoresponsable ; ce sont ces pratiques qu'il s'agit de renforcer et de massifier. Cette action vise donc la création d'une charte des bonnes pratiques, pour aider les chercheuses et chercheurs à agir au quotidien et à faire évoluer leurs pratiques dans le cadre de la recherche.



Objectif stratégique 5 Optimiser les usages du matériel de recherche ainsi que l'énergie produite dans les unités de recherche en les valorisant

La présence de matériel de recherche de qualité est une condition sine qua non pour que les laboratoires de recherche puissent pleinement mener leurs activités. Ce matériel peut pourtant s'avérer coûteux, à usage exclusif (sans besoins partagés entre laboratoires) et temporaire (bien que nécessaire). Or, l'empreinte environnementale de l'achat de matériel neuf est importante, en émission de GES comme en consommation de ressources. Afin d'intensifier l'usage du matériel pour en réduire les coûts autant que pour limiter son impact environnemental, la mutualisation du matériel et des équipements est favorisée au sein de l'UPJV.

Certains achats de gros matériel, à travers la politique d'achat responsable, sont déjà réfléchis et effectués de manière concertée à l'échelle de l'A2U pour décider de sa localisation sur un site universitaire et de ses usages.

Par ailleurs, plusieurs unités de recherche produisent de l'énergie, que ce soit sous la forme de chaleur ou d'électricité, dans le cadre de leurs activités de recherche. On pourrait donc réfléchir à la valorisation de cette énergie produite, qui est perdue.

Action 5.1. Réutiliser l'énergie en interne

L'objectif de cette action est d'optimiser les flux énergétiques et réutiliser en interne l'énergie produite en laboratoire afin de réaliser des économies d'énergie et de ressources.

Cf fiche-action en annexe.

Objectif stratégique 6 Développer des sujets de recherche en lien avec la transition écologique et le développement soutenable

Les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, à leur échelle, et les laboratoires de recherche de l'UPJV sont déjà pour partie impliqués sur des sujets de recherche en lien avec la transition écologique et solidaire. C'est le cas des laboratoires EDYSAN (écologie fonctionnelle et gestion durable des paysages), LRCS (technologies énergétiques) ou encore BIOPI (systèmes de culture durables), ou encore des travaux de recherche sur la bioéconomie et le droit de l'environnement portés par des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs et chercheuses et chercheurs du CURAPP-ESS.

L'urgence écologique impose aujourd'hui une massification de l'intégration des enjeux du développement durable dans les travaux de recherche, quel que soit le domaine.

Action 6.1. Cartographier les sujets de recherche DD&RSE à développer et orienter les crédits vers ces enjeux

L'Alliance A2U prévoit de recenser et rendre visibles les projets de recherche sur le DD&RSE. Cette cartographie favorisera les synergies entre chercheurs et laboratoires, tout en valorisant ces travaux auprès des acteurs locaux et en stimulant de nouvelles recherches. Elle constitue une étape préalable au déploiement de projets de recherche DD&RSE.



Action 6.2. Favoriser le développement des projets de recherche TEDS à l'échelle A2U

Pour répondre aux défis écologiques, les universités souhaitent renforcer l'interdisciplinarité et la collaboration entre unités de recherche à l'échelle de l'Alliance A2U. Malgré quelques financements incitatifs, le levier financier interne est limité et doit être complété par des collaborations entre les laboratoires des trois universités.



Action 6.3. Créer un centre de ressources dédié aux thématiques de la Pensée en Cycle de Vie

Ce projet piloté par l'UPJV est ouvert aux universités de l'Alliance A2U. Il ambitionne quatre objectifs qui sont de sensibiliser et former l'ensemble de la communauté universitaire à la pensée et l'analyse en cycle de vie, développer les liens entre les laboratoires concernés par la thématique, offrir les conditions pour pérenniser les travaux de recherche sur l'ACV et se doter d'une expertise interne.



AXE ENVIRONNEMENT

L'axe Environnement se concentre sur la réduction de l'impact écologique des activités universitaires et l'adaptation aux défis climatiques. Il vise à promouvoir une gestion écoresponsable des campus en optimisant la consommation des ressources et de déchets émis, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en favorisant la biodiversité et en promouvant une alimentation plus respectueuse de l'environnement. Cette approche inclut des initiatives telles que la gestion durable des déchets, la sobriété énergétique et la valorisation des espaces verts.

Un plan de sobriété énergétique structuré depuis 2022 - PSE

L'université est d'ores et déjà dotée d'un Plan de sobriété énergétique qui s'inscrit dans la démarche «Campus en transition écologique et solidaire». Il vise à la fois la sobriété et la limitation des coûts liés à l'énergie. Le document s'articule autour de sept grandes thématiques : les achats responsables, le numérique, la gestion du parc immobilier, les mobilités, la recherche, le changement de comportement et la communication. Il détaille un plan opérationnel en proposant des fiches actions priorisées visant à répondre aux objectifs de réduction de la consommation énergétique, d'optimisation des infrastructures, de sensibilisation des utilisateurs en matière de bonnes pratiques énergétiques et d'investissement dans les technologies durables et à faible empreinte carbone.

Si le plan de sobriété devait être élaboré pour deux ans, l'UPJV a choisi de poursuivre son déploiement et d'intégrer les mesures au schéma directeur DD-RSE.

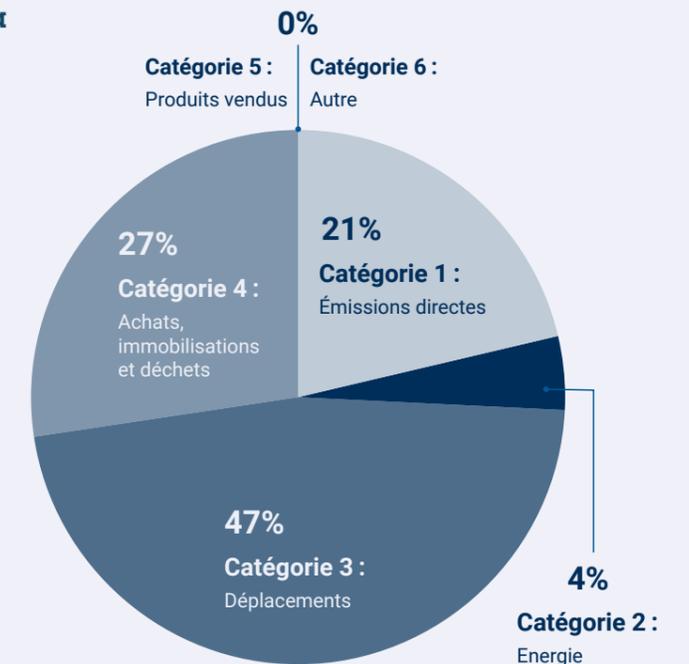
L'UPJV déploie par ailleurs actuellement un **ensemble de mesures** en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation des ressources notamment. A titre d'exemple, dès 2017, ont été décidées des mesures visant la **maîtrise des consommations d'énergie** de l'université, avec notamment le raccordement progressif de tous les sites amiénois aux réseaux de chaleur de la métropole amiénoise qui aujourd'hui offrent un taux d'énergie renouvelable de 64% (objectif 2025 : 72%). Pour atteindre cet objectif, un responsable efficacité énergétique a été recruté en décembre 2023, dont les missions sont le suivi et le pilotage des consommations avec le déploiement d'un plan de comptage.

Le **bilan des émissions de gaz à effet de serre** de l'université, élaboré en 2024, a abouti sur une liste de mesures cohérentes avec le schéma directeur DDRSE et les démarches en cours.



Évènement d'une association étudiante AESP de l'UPJV dans le cadre d'une action zéro mégots

Synthèse des émissions de gaz à effet de serre de l'UPJV (données 2023)



Ce premier bilan met en évidence la maîtrise des consommations énergétiques.

Un plan de sobriété énergétique structuré depuis 2022 - PSE Actions déployées dans le cadre du PSE

➤ Mesures liées au numérique :

- Mettre en place une stratégie d'« endormissement/ réveil » des nœuds de calcul non sollicités
- Favoriser les économies d'énergie en proposant des configurations de poste de travail adaptées au besoin
- Piloter l'extinction automatique des postes informatiques
- Piloter l'alimentation des matériels réseau
- Optimiser les serveurs
- Optimiser la conservation des données
- Supprimer sur la plateforme MatriCS les disques mécaniques des nœuds de calcul
- Migrer sur la plateforme MatriCS des jobs vers des cartes FPGA* au lieu de GPU ou CPU
- Agréger les jobs sur les nœuds « réveillés » (Plateforme MatriCS)

➤ Mesures liées au patrimoine

- Optimiser l'éclairage intérieur et extérieur
- Mettre en œuvre un plan de comptage de l'électricité et du chauffage
- Optimiser l'exploitation des équipements accessoires
- Optimiser l'usage du chauffage
- Mener des actions à retour rapide sur le parc immobilier
- Lancer une réflexion sur l'optimisation du parc immobilier

Objectif stratégique 7 Mettre en place une politique d'achat public responsable

Depuis le 1er janvier 2023, la loi Climat et Résilience impose aux collectivités et établissements publics d'élaborer un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) dès lors que le montant annuel de leurs achats dépasse 50 millions d'euros.

L'UPJV, au sein de l'Alliance A2U, structure actuellement sa politique « Achats responsables » qui vise à réduire l'impact environnemental de ses achats.

Cette politique doit désormais devenir opérationnelle en favorisant son adhésion et son adoption par tous les personnels qui effectuent des achats au sein de l'université.

Un plan de sobriété énergétique structuré depuis 2022 - PSE
Actions déployées dans le cadre du PSE
➤ Fonder les marchés sur le critère du coût
➤ Centraliser et mutualiser certains achats

Action 7.1. Structurer et déployer la politique d'achat public responsable

Des initiatives telles que des critères environnementaux pour certains marchés et l'achat groupé sont en place, mais une politique globale d'achats responsables reste à définir et à déployer pour mieux répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux, afin d'éviter qu'ils ne soient considérés comme une contrainte supplémentaire à intégrer.



Objectif stratégique 9 Développer et accompagner les mobilités douces et actives

Les migrations pendulaires générées par l'université, renforcées par la multipolarité géographique de l'UPJV, nécessitent la mise en œuvre d'actions visant à réduire les déplacements carbonés motorisés et à renforcer l'usage des mobilités actives, répondant par la même occasion à des enjeux de santé publique. Si des actions isolées sont menées comme l'installation d'abris à vélos sécurisés au campus sud, l'UPJV va se doter d'un **plan de déplacements universitaires (PDU)**. Ce plan viendra mettre en perspective les contraintes et besoins identifiés lors d'une enquête réalisée auprès des personnels et étudiantes et étudiants en 2023.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisé en 2024 (données 2023) vient confirmer la nécessité de développer et structurer les actions en faveur des mobilités douces et actives.

Action 9.1. Élaborer un plan de mobilité

En étroite collaboration avec les Autorités organisatrices des transports, l'UPJV élabore son plan de mobilité. Un groupe de travail a été mis en place début 2025. Il s'appuie sur les résultats de l'enquête réalisée auprès des personnels et étudiantes et étudiants et un benchmark d'actions afin de déterminer les actions prioritaires pour l'UPJV. Une fois élaboré et voté en conseil d'administration, le plan sera mis en œuvre par les services.

Un plan de sobriété énergétique structuré depuis 2022 - PSE
Actions déployées dans le cadre du PSE
➤ Maintenir les pratiques de visio-conférences développées pendant le covid
➤ Faire évoluer les règles sur les modes de transports dans le cadre des déplacements professionnels
➤ Favoriser les modes de transports sobres dans le cadre des déplacements professionnels interurbains
Favoriser les modes de transports sobres dans le cadre des déplacements domicile-travail

Objectif stratégique 8 Agir pour une alimentation de qualité, locale et respectueuse de l'environnement

Agir en faveur d'une telle alimentation constitue une mesure d'atténuation du changement climatique qui permet, d'une part, la réduction de l'empreinte carbone, d'autre part, l'amélioration de la santé des personnels et des étudiantes et étudiants, alors que leur précarité s'accroît, les rendant particulièrement vulnérables.

Le CROUS et l'université sont deux entités distinctes. Si le CROUS, conformément aux exigences de la loi EGAlim, mène des actions en faveur d'une alimentation de qualité au sein des restaurants universitaires dont il a la gestion, l'UPJV cherche à faire évoluer les comportements alimentaires de la communauté universitaire et des étudiantes et étudiants en particulier, en se rapprochant des producteurs et fournisseurs locaux pour promouvoir leurs produits, mais également en créant des projets tutorés visant à développer des Campus comestibles en plantant des essences comestibles, comme des arbres fruitiers, sur les espaces verts de l'université afin que les étudiantes et étudiants puissent en bénéficier (en lien avec l'action 10.1 : Favoriser la biodiversité sur les campus).

Action 8.1. Promouvoir une offre de produits locaux, durables et de saison pour les étudiantes et étudiants

L'université souhaite promouvoir, en partenariat avec les territoires, une offre de produits locaux et de saison pour sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'importance d'une alimentation de qualité et durable. L'action vise aussi à réduire la précarité étudiante en mettant à disposition des paniers de fruits et légumes de qualité à moindre coût et en l'accompagnant d'ateliers permettant d'apprendre à les cuisiner.

Cf fiche-action en annexe.

Action 8.2. Promouvoir une offre de produits locaux, durables et de saison pour les personnels

L'université souhaite promouvoir, en partenariat avec les territoires, une offre de produits locaux et de saison. L'action consiste à valoriser les producteurs et fournisseurs locaux et à établir des partenariats avec eux afin d'expérimenter la livraison de paniers sur un site pilote pour les personnels de l'université.

Cf fiche-action en annexe.

Objectif stratégique 10 Favoriser la biodiversité sur les campus

L'université structure actuellement son plan de gestion de la biodiversité et réunit un groupe de travail chargé de réfléchir à son contenu. Ce plan permettra notamment de développer la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts, créer des partenariats et sensibiliser les usagers.

Action 10.1. Favoriser la biodiversité sur les campus

Le projet vise à renforcer la biodiversité sur les différents sites de l'université en aménageant des espaces favorables à la végétalisation et en adoptant des pratiques de gestion durable. Outre la création d'espaces propices à la faune et à la flore locales, il s'appuie sur des projets tutorés pour impliquer les étudiantes et étudiants dans l'inventaire de la biodiversité et la plantation d'espèces. La mise en place d'une micro-forêt et d'une gestion différenciée des espaces permettra de transformer les sites universitaires en véritables laboratoires de biodiversité. Cette action s'appuiera sur les démarches des collectivités territoriales et se fera en cohérence avec leurs trames vertes et bleues.

Cf fiche-action en annexe.

Objectif stratégique 11 Réduire le volume de déchets produits et valoriser les déchets valorisables

Dernière étape dans le cycle de vie d'un produit, la gestion des déchets n'en reste pas moins importante. Si la collecte et le traitement des DEEE et déchets dangereux sont structurés à l'UPJV, la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets ménagers constituent des priorités plus récentes. Une enveloppe budgétaire 2024 est consacrée au déploiement du tri des déchets (emballages, papier, cartons) sur l'ensemble des sites de l'UPJV, de même que l'installation de fontaines à eau qui réduit l'usage des contenants en plastique, le « meilleur déchet étant celui qu'on ne produit pas ».

Action 11.1. Étudier l'opportunité et la possibilité de créer une ressourcerie / repair café à l'université

L'objectif est de réduire la quantité de déchets produits tout en sensibilisant les étudiantes et étudiants aux pratiques de réemploi : un objectif social est aussi poursuivi par le partage de ressources et l'apprentissage de pratiques permettant de réduire l'achat de produits neufs. Des partenariats locaux et initiatives territoriales seront explorés pour animer ces espaces et une expérimentation sur un site pilote est envisagée.

Cf fiche-action en annexe.

Action 11.2. Mettre en place le tri des déchets

En appui des collectivités locales compétentes en matière de gestion et valorisation des déchets, l'université déploie le tri des déchets.

La mise en place de poubelles de tri a débuté fin 2024, permettant de couvrir la majorité des sites universitaires en intérieur. Il sera accompagné d'actions ponctuelles de sensibilisation.

Action 11.3. Installer des fontaines à eau

Afin de mettre fin aux commandes de bouteilles d'eau en plastique, l'université va installer des fontaines sur les différents sites.

Piste d'action :

➔ Collecter et composter les biodéchets

AXE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Si toutes les actions intégrées dans ce schéma directeur comportent des volets « communication » ou « sensibilisation », il est nécessaire de mettre en œuvre des actions transversales qui favorisent l'appropriation des enjeux de la transition écologique et, a fortiori, leur transfert dans les activités et les pratiques des étudiantes et étudiants et des personnels.

Parce le changement est par nature inacceptable pour l'être humain (de la source d'inconfort jusqu'à la remise en question des croyances et fondements d'une pensée), des changements aussi profonds que ceux qu'exige la transition écologique doivent être accompagnés par l'institution. C'est l'objectif que se fixe l'UPJV en créant un axe stratégique dédié.

Objectif stratégique 12 Accompagner les changements de pratiques par la mise en place de solutions incitatives

En matière d'écocitoyenneté, il existe de nombreux leviers permettant d'accompagner les individus pour faciliter le changement et adopter de nouvelles pratiques. La mise en place des infrastructures dédiées (abris vélo, fontaines à eau, poubelles de tri, etc.) est une condition nécessaire mais elle n'est pas suffisante. Il convient d'y ajouter des leviers incitatifs (récompense financière ou symbolique), rhétoriques (communication persuasive, appui sur la norme sociale, etc.) et comportementaux. Les actions de sensibilisation, de même que les nudges qui s'appuient sur les biais cognitifs pour favoriser des comportements vertueux, contribuent à une appropriation et une adhésion individuelle et collective aux pratiques visées et sur lesquelles l'UPJV souhaite s'appuyer.

Action 12.1. Développer des incitatifs de type nudges et des dispositifs de sensibilisation élargis

L'objectif est de déployer des nudges et des dispositifs d'incitation en parallèle des projets mis en place par l'université pour favoriser les changements de comportements individuels. Des événements de sensibilisation dans un calendrier soutenu sur l'année seront organisés pour créer une dynamique collective.

Cf fiche-action en annexe.

Objectif stratégique 13 Renforcer la communication autour de la transition écologique et solidaire (grands enjeux, impacts, actions mises en œuvre...)

L'UPJV intègre déjà la transition écologique à des niveaux très divers mais les actions, les travaux de recherche, les événements, les dispositifs de formation existants ne sont pas suffisamment connus de l'ensemble de la communauté universitaire alors que l'information est le préalable au passage à l'action. Des actions de communication doivent donc être développées auprès des différents membres de la communauté universitaire afin de mettre en avant les mesures dédiées à la transition écologique.

Action 13.1. Rendre plus visibles les actions, enseignements et formations qui intègrent le DD&RSE

L'objectif de cette action est de communiquer largement, d'une part, sur les actions en faveur de la transition écologique et solidaire mises en place par l'université en valorisant leurs impacts, d'autre part, sur l'offre de formation intégrant les enjeux du DD&RSE en tant que tels, en mettant notamment l'accent sur l'insertion professionnelle potentielle.

Cf fiche-action en annexe.

Action 13.2. Rendre les événements et manifestations écoresponsables

Les universités de l'alliance A2U souhaitent réduire l'impact environnemental de leurs événements en limitant les déchets, les déplacements et les objets promotionnels. Malgré des actions existantes comme des marchés d'objets promotionnels écoresponsables, elles doivent encore accompagner les changements de pratiques pour éviter des effets rebond et renforcer la sensibilisation.

Actions du PSE :

- Réaliser une exposition
- Organiser un concours de création d'affiches avec un chiffre clé / un écogeste / une action.
- Faire une campagne d'affichage

Objectif stratégique 14 Favoriser le déploiement d'actions de sensibilisation et de réalisations en faveur de la transition écologique

L'appel à idées lancé durant la démarche de production du schéma directeur DD&RSE a montré la capacité des étudiantes et étudiants, personnels BIATSS, enseignants-chercheurs et enseignants, dans la lignée du schéma directeur de la vie étudiante, à proposer des idées concrètes à mettre en œuvre.

Dans ce sens, l'UPJV a d'ailleurs mis en place un budget participatif pour les étudiantes et étudiants qui inclut un volet transition écologique. Il permet la mise en œuvre de réalisations en faveur de la transition écologique, telles que l'installation de fontaines à eau sur l'ensemble des sites.

En outre, afin de sensibiliser la communauté universitaire à la transition écologique et à la consommation responsable, l'UPJV organise chaque année au mois de mars un Printemps durable.

Ce même objectif a conduit l'université à participer pour la première fois en septembre 2024 au challenge national Ma Petite Planète : il permet d'encourager des actions concrètes en faveur de la protection de l'environnement, avec des défis individuels et collectifs pour tester, voire ancrer des comportements vertueux sur la réduction des déchets, la consommation responsable, la protection de la biodiversité, la mobilité durable, l'énergie ou encore l'eau et les ressources naturelles.

Au-delà de ces événements qui peuvent servir de « pied dans la porte » pour enclencher des dynamiques de changement, des actions de sensibilisation complémentaires doivent être menées, telles que la mobilisation des acteurs locaux impliqués dans la transition écologique ou encore la mise en place d'ateliers de prévention de l'éco-anxiété.

Action 14.1. Organiser des temps de sensibilisation aux enjeux de la TEDS pour les étudiantes et étudiants lors de la rentrée universitaire

L'UPJV souhaite sensibiliser l'ensemble des étudiantes et étudiants à travers des événements dédiés, accessibles à toutes et tous et permettant d'appréhender de façon ludique et collective les grands enjeux liés au changement climatique et à la crise écologique. Organisé à la rentrée universitaire sur plusieurs sites, l'événement vise à mobiliser largement la communauté étudiante sur des thématiques environnementales, tout en générant une dynamique d'engagement.

Cf fiche-action en annexe.

Action 14.2. Développer des liens avec les structures locales en lien avec le DD&RSE pour renforcer la sensibilisation

L'objectif de cette action est de mettre en place des actions de sensibilisation avec les structures locales engagées dans le DD&RSE.

Cf fiche-action en annexe.

Action 14.3. Créer des ateliers de prévention de l'éco-anxiété sur les pratiques individuelles et collectives

L'objectif de cette action est de créer des ateliers de prévention de l'éco-anxiété en début de semestre qui proposent des questionnements sur soi-même et son engagement dans la transition.

Cf fiche-action en annexe.

Actions du PSE :

- Organiser un escape game de sensibilisation aux éco-gestes et à la transition écologique
- Mettre en place dans les bâtiments un affichage avec QRcode permettant aux personnels et étudiants de signaler une anomalie (fuite d'eau, lumière défectueuse, lumière qui reste allumée, etc.)

AXE POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE

La politique sociale de l'université Picardie Jules Verne est bien établie depuis plusieurs années en matière de qualité de vie, d'égalité des chances, de diversité et d'égalité.

Préalablement à l'élaboration du schéma directeur DD&RSE, ces thématiques ont fait d'objet de temps de concertation.

Qualité de vie sur les campus :

Baromètre social – 2021

Le Baromètre Social de l'UPJV a pour objectif d'évaluer la qualité de vie au travail (QVT) des personnels de l'université et présente les résultats de la première édition de ce travail. Le document analyse plusieurs thématiques clés relevant de la qualité de vie au travail : les conditions de travail des salariés, la charge de travail, l'encadrement et les relations avec la hiérarchie, la souplesse des conditions de travail, la reconnaissance du travail, les relations avec les collègues et la santé au travail. Ce rapport met en lumière les points forts mais aussi des axes d'amélioration importants, notamment en matière de charge de travail, reconnaissance et conditions matérielles. A l'issue de ce diagnostic, un plan d'action QVT a été élaboré en 2022 pour répondre aux enjeux identifiés, présenté ci-dessous.

Plan d'action relatif à la qualité de vie et conditions de travail – 2022

Élaboré en lien avec le baromètre social mené en 2021 ayant permis d'évaluer la qualité de vie au travail des personnels de l'université, le Plan d'action QVCT propose un total de 116 actions concrètes pour répondre aux enjeux soulevés. Ces derniers sont déclinés selon des objectifs répartis dans 8 axes de travail : les actions transversales, l'équité, la charge de travail, les liens au sein de l'établissement, la prévention des risques psychosociaux, la reconnaissance au travail, l'adéquation moyens/missions, l'entretien professionnel et l'évolution professionnelle. Afin de faciliter la mise en œuvre des actions, chacune d'entre elles bénéficie d'un cadre de mise en œuvre dans lequel est déterminée la temporalité de l'action associée à un calendrier de déploiement, le service pilote et les services ressources. Un suivi de l'avancement de chaque action est également prévu au sein du document.

Sont décrites ci-dessous les démarches structurantes qui contribuent à une meilleure prise en compte de ces enjeux.

Plan d'action « Transition Écologique » du Schéma Directeur de la Vie Étudiante – 2022

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante, l'UPJV a proposé des mesures pour répondre aux enjeux de transition écologique. Réalisé à l'aide des contributions d'un groupe de travail spécifique à cette question, le plan d'action repose sur trois axes stratégiques : l'amélioration du cadre de vie des étudiantes et étudiants en matière de transition écologique, l'augmentation et la valorisation de l'engagement étudiant en faveur de la transition écologique et l'amélioration de la communication sur la politique de transition écologique de l'UPJV. Déclinées selon des objectifs opérationnels, les 56 actions sont détaillées dans le document qui comporte également, pour chacune d'entre elles, des indicateurs de suivi, une temporalité à plus ou moins long terme entre 2022 et 2024 ainsi que des observations relatives à la mise en œuvre du plan.

Égalité et lutte contre les discriminations :

Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et des hommes à l'UPJV – 2021

Engagée depuis 2011 à travers la mise en place d'une première stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'élaboration de ce plan d'action en 2021 permet de poursuivre cet objectif en structurant les engagements de l'établissement et en proposant des actions concrètes applicables rapidement. Le document a été élaboré à partir d'un état des lieux de la situation, réalisé avec les données statistiques disponibles et est articulé autour de 4 axes : l'évaluation, la prévention et le traitement des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, la garantie d'un accès égal pour les femmes et les hommes aux corps, cadres d'emplois, grades en emplois de la fonction publique, la recherche d'une meilleure articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et, pour finir, la prévention et le traitement des discriminations, actes de violences, agissements sexistes ou harcèlement moral ou sexuel. Pour répondre à ces enjeux, 33 propositions d'actions concrètes sont détaillées dans le document, accompagnées de l'échéance de mise en œuvre (entre 2021 et 2023) ainsi qu'un rétroplanning récapitulatif. Ce plan d'action sera actualisé en 2025.

Schéma directeur du handicap à intégrer 2019-2021

Le Schéma Directeur Pluriannuel Handicap (SDPH) de l'UPJV réaffirme son engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, tant étudiantes et étudiants que personnels. Il s'inscrit dans une démarche globale visant à garantir l'égalité des chances et l'accès à toutes les activités universitaires. L'UPJV prévoit de renforcer l'accessibilité des infrastructures, numériques et pédagogiques, tout en améliorant l'accompagnement personnalisé grâce à des services dédiés. Elle s'engage également à sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux du handicap, à promouvoir des pratiques inclusives et à développer des partenariats pour favoriser l'insertion professionnelle. Enfin, l'université ambitionne de valoriser les compétences des personnes en situation de handicap par un soutien et des aménagements spécifiques et une gouvernance proactive pour pérenniser ces initiatives. Le SDPH fera l'objet prochainement d'une actualisation.

Outre ce plan, l'UPJV a mis en place plusieurs initiatives pour promouvoir l'égalité de genre et le bien-être des étudiants. Des formations sont proposées en prévention et détection des violences sexuelles et sexistes (VSS) aux étudiantes et étudiants en santé, STAPS et droit, avec des modules en ligne via Nautilus. Les associations étudiantes suivent des formations obligatoires sur le consentement, les VSS et les risques festifs. Des formations pour le personnel sont également prévues, notamment sur l'accueil des étudiantes et étudiants en transition de genre. Des mesures quotidiennes d'accompagnement incluent la mise à disposition de protections périodiques, des dispositifs pour les étudiantes atteintes d'endométriose et un formulaire de changement de prénom pour les transitions de genre, ainsi que des consultations.

En parallèle, l'université mène une démarche de recherche-action avec l'Observatoire de la vie étudiante, portant sur la contraception, les VSS et les discriminations. La cellule d'écoute se renforce avec la Maison Nina et Simon.es, un espace d'écoute professionnelle offrant des consultations juridiques et un accès facilité aux services de santé. La première maison a ouvert en novembre 2024 et une seconde est prévue pour février 2025.

7. Glossaire

AAP : Appel à projets

ADEME : Agence de la transition écologique

BEGES : Bilan des émissions de gaz à effet de serre

BQR : Bonus Qualité Recherche

CSAE : Comité social d'administration d'établissement

COMP : Contrat d'objectifs, de moyens et de performance

COFIL : Comité de pilotage

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

DGA : Direction générale adjointe

Loi EGAlim : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

PSE : Plan de sobriété énergétique

SD DD&RSE : Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

TEDS : Transition écologique et développement soutenable

VSS : Violences sexistes et sexuelles

Annexe

Fiches actions

Toutes les actions du plan d'action du SD DD&RSE ne font pas l'objet de fiche action.

Les fiches actions ci-après sont destinées à guider les pilotes et les services associés dans leur mise en œuvre

Objectif stratégique : Valoriser l'engagement des étudiantes et étudiants, du personnel, des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs des enseignantes et enseignants



Créer une certification pour les étudiantes et étudiants engagés dans le DDRSE

Contexte et description

Construire un référentiel permettant d'aboutir à une certification. Valoriser l'engagement par cette certification. Communiquer autour de la certification et de ses bénéfices. La question de la certification rejoint la formation et c'est dans ce cadre que les étudiantes et étudiants s'en verront délivrer une.

Pilotage

› PILOTE : la Direction de la Formation et de l'Innovation Pédagogique (DFIP)

Objectifs

Valoriser les étudiantes et étudiants engagés dans le DDRSE

Indicateurs

- › Nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant obtenu la certification
- › Enquête de satisfaction auprès des étudiantes et étudiants certifiés

Public cible

Étudiantes et étudiants

Lieu

Tous les campus

	Faible	Moyen	Important
Impact			X
Coût	X		
Temps agent		X (20% ETP)	

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Compétences et ressources disponibles

Accompagnement des étudiantes et étudiants

Financements mobilisables

Fonds propres

Commentaires, freins et leviers :

Bien communiquer sur la certification, ses modalités et son intérêt dans des instances stratégiques.

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Créer le référentiel pour la certification

Échéance : Juillet 2025

- › Créer un référentiel pour définir les conditions d'obtention d'un badge de certification comprenant l'engagement dans le DDRSE, les comportements à titre individuel, la formation à la TEDS
- › Déterminer les modalités d'évaluation pour l'obtention

Par la Vice-présidente déléguée à la transformation écologique et l'ingénierie d'études en Transition écologique et Développement

2

JALON 2 : Mettre en place la certification

Échéance : Juillet 2026

- › Créer la certification sous la forme d'un badge
- › Mettre en place la certification sous la forme d'un badge avec la première cohorte d'étudiantes et d'étudiants

3

JALON 3 : Monter en puissance

Échéance : Juillet 2027

- › Évaluer la certification grâce aux retours des étudiantes et étudiants
- › Monter en puissance avec une certification nationale
- › Mettre en place la certification nationale avec la deuxième cohorte d'étudiantes et d'étudiants

Objectif stratégique : Développer des dispositifs incitant les enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs à diminuer les impacts écologiques de leur activité



Inscrire les émissions de CO2 comme critère d'aide à la décision sur les pratiques de recherche

Contexte et description

L'université souhaite intégrer les émissions de CO2 comme critère d'aide à la décision dans les pratiques afin de réduire l'impact environnemental des activités de recherche. Cette démarche vise à encourager les enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs à s'orienter vers des thématiques de recherche en lien avec la transition écologique et à diminuer les impacts écologiques associés à leurs recherches, notamment liés aux déplacements. L'action s'inscrit dans une logique de responsabilisation et de sensibilisation tout en positionnant l'université comme acteur exemplaire en matière de recherche respectueuse de l'environnement. Des outils d'évaluation ex ante seront développés pour guider cette transformation des pratiques.

Pilotage

- › Direction de la Recherche
- En appui / validation
- › Vice-président en charge de la recherche
- › Directeurs d'unités au sein de la RDU
- › Commission de la Recherche
- › Groupe de travail ad hoc

	Faible	Moyen	Fort
Impact			X
Coût	Variable selon les orientations prises par le groupe de travail		
Temps agent	X		

Objectifs

- › Développer une méthodologie et des outils pour évaluer l'impact carbone des projets et pratiques de recherche.
- › Sensibiliser et former les enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs à l'importance de considérer l'empreinte carbone dans leurs activités.
- › Encourager l'orientation des sujets de recherche vers des problématiques liées à la transition écologique et au développement durable.
- › Positionner l'université comme un acteur exemplaire et innovant en matière de recherche responsable et durable.
- › Contribuer à l'évolution des pratiques de recherche vers des approches plus respectueuses de l'environnement, sans compromettre la qualité et la pertinence scientifique.

Public cible

Enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs ; directrices et directeurs ; doctorantes et doctorants

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Lieu

Tous sites

Compétences et ressources disponibles

- › Bilan carbone
- › Initiatives existantes telles Labos 1point5 ou LEAF
- › Actions des laboratoires à identifier

Référent transition écologique et développement durable dans les UMR (Unité mixte de recherche)

Partenaires

Aucun

Lien avec les actions recherche pilotées à l'échelle A2U

Financements mobilisables

A définir

Indicateurs

- E : Existence d'une méthodologie d'analyse des impacts O/N
- P : % de projets modifiés suite à l'analyse (impact de la méthode sur le montage des projets)
- P : Surveillance des indicateurs relatifs aux objectifs de l'établissement en faveur de l'amélioration des impacts positifs de la recherche sur les enjeux DD&RS (dont réduction des émissions de CO2 liées aux activités de recherche)
 - › Réduction du nombre de déplacements professionnels à forte empreinte
 - › Pourcentage de laboratoires ayant intégré les pratiques incitatives / ayant signé la charte
 - › Satisfaction / impact des politiques incitatives sur le travail des enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs ; directrices et directeurs ; doctorantes et doctorants(enquête)
 - › Nombre de laboratoires ayant reçu des dotations en fonction de leurs engagements sur des pratiques écoresponsables

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Structuration et mise en place d'un groupe de travail

janvier/mai 2025

1. Appel à volontaires pour participer à un groupe de travail portant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de recherche. Cet appel se fera par l'intermédiaire d'un sondage adressé à l'ensemble des unités. Il pourra être l'occasion de recueillir des initiatives et bonnes pratiques menées au sein des laboratoires.
2. Traitement et analyse des résultats du sondage et constitution du groupe de travail animé par la direction de la recherche. Sa composition doit permettre que soient représentés des enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs ; directrices et directeurs d'unité.
3. Organiser deux à trois réunions du groupe de travail dans le semestre pour définir plusieurs scénarii de réduction de l'empreinte de la recherche (du plus au moins ambitieux).
4. Choix et validation de l'un des scénarii.
5. Recensement des outils d'évaluation de l'impact GES d'un projet de recherche et choix d'un outil.

2

JALON 2 : Mise en application du scénario retenu

mai/juillet 2025

Sans présager du choix du groupe de travail, des hypothèses peuvent être déclinées comme suit :

- › Dans le cas d'une charte à intégrer aux règlements intérieurs des unités : rédiger le contenu de la charte et réunir les directeurs d'unités pour validation et intégration au règlement, puis communication et diffusion de l'information au sein des unités.
- › Dans le cas d'une bonification des projets en faveur de la TEDS : réunir le GT une nouvelle fois pour définir une pondération juste et équitable des attributions.
- › Dans le cas de la mise en place d'une part variable des dotations aux laboratoires sur la base de critères dédiés à la TEDS: réunir une nouvelle fois le GT pour définir une pondération juste, qui ne pénalise pas les laboratoires multi-sites.
- › Dans le cas d'une stratégie de valorisation des projets en faveur de la TEDS (mise en avant en terme de communication), rencontrer la direction de la communication et établir une stratégie de communication avec son calendrier annuel de valorisation.

3

JALON 3 : Suivi et évaluation des actions

à partir de septembre 2025

Suivi et bilan en fin d'année universitaire par la direction de la recherche

Commentaires, freins et leviers :

La mise en place de l'outil d'évaluation de l'impact GES d'un projet de recherche est une condition indispensable à la réussite de l'action.

Toutefois, le potentiel de résistance au changement peut être important chez les enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheuses et chercheurs.

Pour surmonter les blocages potentiels, il est peut être envisagé, d'une part, de développer des mesures de valorisation des activités de recherche « locales » ou « virtuelles » pour réduire la pression de la mobilité sur la carrière, d'autre part, d'encourager les collaborations régionales, d'accompagner les pratiques numériques ou encore de fournir un cadre clair pour aider les chercheuses et chercheurs à prendre des décisions écoresponsables.

Variables du référentiel DD&RS

3.1.3 Identifier les impacts DD&RS des questions de recherche dès la conception de projets (impacts ex ante) et/ou les analyser après réalisation (impacts ex post).

Objectif stratégique : Optimiser les usages du matériel de recherche ainsi que l'énergie produite dans les unités de recherche en les valorisant



Réutilisation interne de l'énergie

Contexte et description

Optimiser les flux énergétiques - Réutiliser l'énergie produite en laboratoire dans le circuit

Pilotage

- › PILOTE : Responsable Efficacité énergétique
- › SERVICE(S) ASSOCIE(S) :
 - Ingénieure d'études en transition écologique
 - Référénts DDRSE au sein des unités de recherche

Objectifs

Réduire l'achat d'énergie

Indicateurs

Économies d'énergie réalisées en pourcentage

Public cible

- › Les chercheuses et chercheurs
- › Les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs
- › Les doctorantes et doctorants
- › Les techniciennes et techniciens de laboratoire

Lieu

- › Les unités de recherche
- › Premier lieu d'expérimentation pour la réutilisation de l'énergie : Hub de l'énergie

	Faible	Moyen	Important
Impact		X	
Coût		X	
Temps agent		X	

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Compétences et ressources disponibles

Responsable Efficacité énergétique

Partenaires

Pas de partenaire identifié pour le moment

Financements mobilisables

Fonds propres

Commentaires, freins et leviers :

- › Inclure le public cible dès le début du projet
- › Bien communiquer sur le projet

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Identification des sources

Échéance : Septembre 2025

- › Identifier les sources potentielles d'énergie grâce à des référentes et référents DDRSE au sein des unités de recherche
- › Identifier comment ces sources peuvent être exploitées grâce à des référents DDRSE au sein des unités de recherche

2

JALON 2 : Sobriété

Échéance : Janvier 2026

Mettre en place des actions d'économies d'énergie (et de ressources) grâce à des référentes et référents DDRSE au sein des unités de recherche

3

JALON 3 : Revalorisation

Échéance : Septembre 2026

Mettre en place la réutilisation de l'énergie ne pouvant être réduite (pour la chaleur notamment).

4

JALON 4 : Évaluation

Échéance : Décembre 2026

Évaluer les économies réalisées grâce aux actions de sobriété et de revalorisation

Objectif stratégique : Agir pour une alimentation de qualité, locale et respectueuse de l'environnement



Promouvoir une offre de produits locaux, durables et de saison pour les étudiantes et étudiants

Contexte et description

L'université souhaite promouvoir une offre de produits locaux et de saison pour sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'importance d'une alimentation de qualité et durable. L'action vise aussi à réduire la précarité étudiante en mettant à disposition des paniers de fruits et légumes de qualité à moindre coût et en l'accompagnant d'ateliers permettant d'apprendre à les cuisiner.

Cette action permet également de valoriser les producteurs et fournisseurs locaux et vise à réduire l'impact environnemental en privilégiant les circuits courts et en soutenant l'économie locale.

Le dispositif sera testé sur un site pilote (Amiens) puis déployé sur d'autres sites universitaires, en s'appuyant sur une forte communication.

Pilotage

- › Direction de la vie étudiante et de campus et notamment le service de santé étudiante (SSE)
- › Vice-président(e) vie étudiante
- › Vice-président(e) étudiant

	Faible	Moyen
Impact	X Faible à moyen	
Coût	X Faible à moyen selon l'investissement consenti	
Temps agent	X Faible à moyen : temps cumulé d'agents pour la logistique et la distribution	

Objectifs

- › Sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'alimentation durable,
- › Réduire la précarité alimentaire des étudiantes et étudiants,
- › Réduire l'impact environnemental par le recours aux circuits courts, aux produits locaux et issus de l'agriculture biologique,
- › Soutenir l'économie locale et les producteurs du territoire,
- › Favoriser la santé des étudiantes et étudiants.

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Indicateurs

- › E : politique d'alimentation responsable formalisée O/N
- › Nombre de paniers distribués par mois
- › Taux de participation des étudiantes et étudiants et personnels
- › Nombre de partenariats locaux créés
- › Satisfaction des usagers (qualité des produits, prix, facilité de distribution)

Public cible

Etudiantes et étudiants

Lieu

Tous les sites (démarrage sur un site pilote)

Compétences et ressources disponibles

- › Communication
- › Logistique et événementielle
- › Animation/sensibilisation

Partenaires

- › Responsables du Projet Alimentaire Territorial
- › Producteurs locaux en groupement : Réseau AMAP Hauts de France et notamment sur l'Amiénois : L'île aux fruits, groupement sur les hortillonnages...
- › Epicerie solidaire Agoraé

Financements mobilisables

- › Les coûts peuvent être internalisés (logistique de distribution, communication et sensibilisation)
- › CVEC : participation au coût des paniers

Variables du référentiel DD&RS

4.4.1 Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

0

JALON 0 : Communication sur les produits locaux de qualité

mars 2025

- › Favoriser la diffusion de documents d'information, qui existent déjà, sur les producteurs locaux (tels que le carnet des producteurs locaux en circuits courts d'Amiens Métropole),
- › Invitation ponctuelle des producteurs et fournisseurs locaux à des événements sur les sites universitaires (printemps durable par exemple).

1

JALON 1 : Faire un état des lieux des actions similaires

mars 2025

- › Contacter les acteurs régionaux de l'alimentation durable et de la solidarité alimentaire pour connaître les opportunités existantes (distribution gratuite de paniers, financement d'initiatives d'alimentation durable, etc)
- › Recenser les initiatives similaires menées dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur via l'association CIRSES.

2

JALON 2 : Lancement du projet et identification des besoins

octobre 2025 - janvier 2026

- › Sur le site pilote, conduire une enquête interne et communiquer autour de celle-ci pour connaître le niveau d'adhésion à une offre de livraison de paniers de produits locaux et durables.
- › A l'issue de cette enquête, identifier et contacter les structures locales de groupement de producteurs (telles que le groupement sur les hortillonnages) pour connaître les modalités de livraison en fonction des volumes estimés.
- › Définir une stratégie : planning des livraisons, local de réception et de distribution, local de stockage éventuel, modalités de commande des paniers, modalités de paiement.
- › Prendre contact avec des partenaires comme le CROUS pour évaluer leur potentielle implication dans le projet.
- › Évaluer la capacité de contribution de l'université au prix du panier (voir financement CVEC).
- › Désignation d'un référent.e et de deux suppléant.e.s pour la réception et la distribution des paniers.

3

JALON 3 : Mise en place opérationnelle et démarrage de l'expérimentation

juin 2025 - juin 2026

- › Passer un contrat avec le groupe de producteurs établissant les volumes, les modalités de paiement, etc.
- › Définir une première date de livraison.
- › Communiquer largement pour établir une liste de demandeurs.
- › Mettre en œuvre la réception et la distribution des paniers sur le site pilote.
- › Lors de la rentrée de septembre 2025 : communiquer sur le dispositif pour les nouveaux arrivants.

4

JALON 4 : Organiser des ateliers de cuisine

- › Identifier les locaux où ces ateliers pourraient être proposés.
- › Évaluer les possibilités de collaboration sur les sites Amiénois avec l'épicerie solidaire Agorae qui propose déjà des ateliers cuisine aux étudiantes et étudiants.
- › Identifier les personnes ou structures qui pourraient animer ces ateliers.

5

JALON 5 : Évaluation, ajustements et déploiement sur l'ensemble des sites

janvier 2026

- › Évaluer le dispositif mis en œuvre : coût pour l'UPJV, nombre de personnes impliquées, retour qualitatif des partenaires...
- › Renouveler la mise en œuvre et décliner sur les autres sites.
- › Modifier le dispositif le cas échéant et évaluer la nécessité de l'ajuster.
- › Tester avec les partenaires la possibilité de créer un marché écocitoyen périodique et tournant sur les sites. En cas d'intérêt mutuel, tester cette idée auprès des usagers des différents sites.

Commentaires, freins et leviers :

- › Gestion du stockage des paniers.
- › Gestion du paiement.
- › Mise à disposition d'un local où les ateliers cuisine peuvent être réalisés.
- › Nécessite un important travail de communication et de conduite du changement pour que l'action ne se limite pas aux personnes déjà convaincues.

Objectif stratégique : Agir pour une alimentation de qualité, locale et respectueuse de l'environnement



Promouvoir une offre de produits locaux, durables et de saison pour les personnels

Contexte et description

L'université souhaite promouvoir une offre de produits locaux et de saison pour sensibiliser les personnels à une alimentation plus durable. L'action consiste à valoriser les producteurs et fournisseurs locaux et à établir des partenariats avec eux afin d'expérimenter la livraison de paniers sur un site pilote. Cette démarche vise à réduire l'impact environnemental en privilégiant les circuits courts et à soutenir l'économie locale. Le dispositif sera ensuite déployé sur d'autres sites universitaires, en s'appuyant sur une forte communication et, éventuellement, la contribution de l'université pour réduire le coût des paniers.

Pilotage

- › Service social du personnel et handicap
- › Service de santé universitaire (SSU)

	Faible	Moyen
Impact	X Faible à moyen	
Coût	Aucun "à définir" sauf si contribution de l'université au prix des paniers	
Temps agent	X Faible à moyen : temps cumulé d'agents pour la logistique et la distribution	

Objectifs

- › Sensibiliser le personnel à l'alimentation durable
- › Réduire l'impact environnemental par le recours aux circuits courts, aux produits locaux et issus de l'agriculture biologique.
- › Soutenir l'économie locale et les producteurs du territoire.
- › Favoriser la santé des personnels.

Indicateurs

- › E : politique d'alimentation responsable formalisée O/N
- › Nombre de paniers distribués par mois
- › Taux de participation du personnel
- › Nombre de partenariats locaux créés
- › Satisfaction des usagers (qualité des produits, prix, facilité de distribution)

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Public cible

Personnels

Lieu

Tous les sites (démarrage sur un site pilote)

Compétences et ressources disponibles

- › Communication
- › Logistique et événementielle
- › Animation/sensibilisation

Partenaires

- › Responsables du Projet Alimentaire Territorial
- › Producteurs locaux en groupement : Réseau AMAP Hauts de France et notamment sur l'Amiénois : L'île aux fruits, groupement sur les Hortillonnages

Financements mobilisables

Les coûts peuvent être internalisés (logistique de distribution, communication et sensibilisation)

Commentaires, freins et leviers :

- › Gestion du stockage des paniers
- › Gestion du paiement
- › Nécessite un important travail de communication et de conduite du changement pour que l'action ne se limite pas uniquement aux personnes déjà convaincues.

Variables du référentiel DD&RS

4.4.1 Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement)

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

0

JALON 0 : Communication sur les produits locaux de qualité

mars 2025

- › Favoriser la diffusion de documents d'information, qui existent déjà, sur les producteurs locaux.
- › Invitation ponctuelle des producteurs et fournisseurs locaux à des événements sur les sites universitaires.

2

JALON 2 : Mise en place opérationnelle et démarrage de l'expérimentation

juin 2025 – juin 2026

- › Passer un contrat avec le groupement de producteurs établissant les volumes, les modalités de paiement, etc.
- › Définir une première date de livraison.
- › Communiquer largement pour établir une liste de demandeurs.
- › Mettre en œuvre la réception et la distribution des paniers sur un site pilote.
- › Lors de la rentrée de septembre 2025 : communiquer sur le dispositif pour les nouveaux arrivants.

1

JALON 1 : Structuration du projet

mars 2025-juin 2025

- › Évaluation de l'intérêt des personnels à disposer d'un point de retrait pour des paniers de fruits et légumes en mettant en place une enquête interne.
- › A l'issue de cette enquête, identifier et contacter les structures locales de groupement de producteurs pour connaître les modalités de livraison en fonction des volumes estimés.
- › Définir une stratégie : planning des livraisons, local de réception et de distribution, local de stockage éventuel, modalités de commande des paniers et modalités de paiement.
- › Prendre contact avec des partenaires comme le CROUS et les collectivités territoriales pour évaluer leur potentielle implication dans le projet.
- › Évaluer la capacité de contribution de l'université au prix des paniers.
- › Désignation d'une référent ou d'un référent et deux suppléantes ou suppléants pour la réception et la distribution des paniers.

3

JALON 3 : Évaluation, ajustements et déploiement sur l'ensemble des sites

juin 2026

- › Évaluer le dispositif mis en œuvre : coût pour l'UPJV, nombre de personnes impliquées, retour qualitatif des partenaires...
- › Renouveler la mise en œuvre et décliner sur les autres sites.
- › Modifier le dispositif le cas échéant et, si nécessaire, l'ajuster.
- › Tester avec les partenaires la possibilité de créer un marché écocitoyen périodique et tournant sur les sites. En cas d'intérêt mutuel, tester cette idée auprès des personnels des différents sites.

Favoriser la biodiversité sur les sites universitaires

Contexte et description

Le projet vise à renforcer la biodiversité sur les différents sites de l'université en aménageant des espaces favorables à la végétalisation et en adoptant des pratiques de gestion durable. Outre la création d'espaces propices à la faune et à la flore locales, il s'appuie sur des projets tutorés pour impliquer les étudiantes et étudiants dans l'inventaire de la biodiversité et la plantation d'espèces. La mise en place d'une micro-forêt et d'une gestion différenciée des espaces permettra de transformer les sites universitaires en véritables laboratoires de biodiversité.

Pilotage

Pôle P2I, ingénierie d'études en transition écologique et Développement durable

	Faible	Moyen	Fort
Impact		X Moyen à fort	
Coût	X		
Temps agent	(20% ETP)		

Objectifs

- › Améliorer la connaissance de la biodiversité et du patrimoine naturel
- › Préserver et développer les habitats naturels
- › Adopter une gestion écologique des espaces verts
- › Sensibiliser et impliquer la communauté universitaire

Public cible

Ensemble de la communauté universitaire

Lieu

- › Ensemble des sites de l'université
- › Première phase sur le site de Saint-Quentin : création d'une micro-forêt
- › Deuxième phase au Campus Sud (Campus du Thil, pôle Sports et IUT d'Amiens) : inventaire de la biodiversité, plantations, mise en place de la gestion différenciée.

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Compétences et ressources disponibles

- › Pôle P2I dont 10 agents des espaces verts
- › Étudiantes et étudiants mobilisés dans le cadre de leur formation de génie biologique en charge de la réalisation des analyses
- › Recrutement d'un stagiaire étudiant en Licence 3 de Géographie
- › Matériel de relevé de terrains utilisé dans le cadre des formations pour les projets tutorés et laboratoire d'analyses
- › Direction de la communication

Partenaires

Partenariat à construire en fonction des opportunités (par exemple Action Logement pour la plantation de la micro-forêt à Saint-Quentin).

Financements mobilisables

- › CVEC
- › Dispositif ARBR de la Région Hauts de France
- › Dispositifs de financement public à chercher

Indicateurs

- E : inventaire de la biodiversité O/N
 P : % surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts
- › Qualité écologique des sols (évolution)
 - › Participation des étudiantes et étudiants et du personnel (personnes impliquées dans la mise en œuvre de l'action)
 - › Nombre de partenariats et collaborations avec des acteurs locaux pour soutenir ou cofinancer les actions
 - › Coefficient biotope pour mesurer l'artificialisation des espaces gérés par l'UPJV

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1 JALON 1 : Établissement des stratégies et plans d'actions

janvier/juin 2025

- › Mise en place d'un groupe de travail biodiversité associant personnels et étudiantes et étudiants avec pour rôle de réfléchir à la stratégie et aux actions en matière de préservation de la biodiversité
- › Établissement du plan de gestion différenciée en concertation avec les personnels des espaces verts, en fonction du potentiel écologique de ces espaces (juin 2025)

2 JALON 2 : Diagnostics et lancement des dispositifs

mai/juillet 2025

- › Cartographie des espaces
- › Réalisation de diagnostics (sols dans l'hypothèse de plantations)
- › Inventaire faune/flore
- › Communication autour de l'objectif auprès de la communauté universitaire

3 JALON 3 : Suivi et évaluation des actions

septembre 2024/
janvier 2025

- › Formation des agents des espaces verts
- › Sélection des essences comestibles à planter de concert avec les étudiantes et étudiants du projet tutoré (janvier-Juin 2025) et, le cas échéant, passage de marchés Voiries et Réseaux Divers
- › Achat, plantation, suivi des essences (à partir de novembre 2025)
- › Arrosage de la micro-forêt (3 ans)
- › Communication continue sur les actions menées

Variables du référentiel DD&RS

4.3.1 Mettre en place une gestion durable et agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) sur les sites de l'établissement

4.3.2 Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales (locale et/ou nationale et/ou internationale) sur des sites extérieurs à l'établissement

Commentaires, freins et leviers :

- › Impliquer les étudiantes et étudiants dès la conception et favoriser des échanges entre eux et les agents des espaces verts.
- › La communication et la sensibilisation sont des incontournables de la démarche.
- › Pérenniser l'entretien des aménagements.

Étudier l'opportunité et la possibilité de créer une ressourcerie/repair café à l'université

Contexte et description

Le projet vise à évaluer l'opportunité et la possibilité de créer une ressourcerie ou un repair café sur un ou plusieurs sites universitaires. Elle accueillerait des ateliers et animations autour de la transition écologique et offrirait aux étudiantes et étudiants la possibilité de réparer ou donner une seconde vie à leurs objets.

L'objectif est de réduire la quantité de déchets produits tout en sensibilisant les étudiantes et étudiants aux pratiques de réemploi et de favoriser la sensibilisation des étudiantes et étudiants à la transition écologique tout en visant un objectif social par le partage de ressources et l'apprentissage de pratiques permettant d'éviter l'achat de produits neufs. Des partenariats locaux seront explorés pour animer ces espaces et une expérimentation sur un site pilote est envisagée.

	Faible	Moyen
 Impact	X Faible à moyen, en fonction des résultats de l'étude de faisabilité	
 Coût		X Moyen : À déterminer en fonction des modalités de fonctionnement : possibilité de permanences animées par des étudiantes et étudiants relais transition écologique, voire des personnels de l'université ou encore partenariat rémunéré avec une structure locale.
 Temps agent	X Faible à moyen	

Pilotage

Direction de la vie étudiante et vie de campus (pilotage et montage)

Objectifs

- › Étudier l'opportunité et la faisabilité de la création d'une ressourcerie/repair café (intérêt de la communauté universitaire, partenariat, choix du site, etc)
- › Réduire la quantité de déchets non réemployés sur les sites universitaires
- › Sensibiliser les étudiantes et étudiants à la transition écologique (en proposant des ateliers et animations)

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Public cible

Responsables de SEL dans un premier temps

Lieu

Campus de Laon comme site d'expérimentation potentiel pour la ressourcerie

Compétences et ressources disponibles

- › Implication des SEL dans la réflexion.
- › Compétences à rechercher en interne : pool de réparateurs d'objets, animation du lieu.

Partenaires

- › Ressourceries existantes dans la région (Les Astelles, Les Robines des Bennes à Amiens, Sud-Oise recyclerie...)
- › Collectivités (Amiens métropole, Laon, Saint-Quentin, Creil et Beauvais)
- › Associations de l'ESS et entreprises spécialisées dans le réemploi et la réparation (Les Astelles, Envie Nord Amiens)

Financements mobilisables

Coût de l'étude : de 5000€ (dans le cadre de projets tutorés) à 20000€ (prestation externe)

- › Subventions publiques
- › Partenariats privés (sponsors, mécénat de compétences)
- › CVEC

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Lancement de l'étude

octobre 2025- juin 2025

- › Réunion avec la DVEC et le Pôle Patrimoine Immobilier et Infrastructures pour dresser les contours de l'étude. Évaluer la nécessité d'avoir recours à un prestataire pour la mener.
- › Le cas échéant, passer un marché de fournitures de service pour la conduite de l'étude.
- › Cartographier les structures locales pour identifier l'existant et envisager des collaborations.
- › Étudier l'opportunité de créer une ressourcerie sur les différents sites : locaux disponibles ponctuellement, besoins et envies exprimés par les étudiantes et étudiants.
- › Identifier les étudiantes et étudiants et personnels intéressés pour participer à l'animation : compétences en réparation d'objets (informatique et électroménager notamment) ou encore pour créer soi-même ses produits d'hygiène et ménagers.
- › Produire une série de recommandations

2

JALON 2 : Recommandations et arbitrages

juin 2025 - septembre 2025

- › Présenter l'étude en réunion DVEC et SEL
- › Le cas échéant, arbitrer sur les suites à y donner.

3

JALON 3 (option) : Expérimentation

à partir de septembre 2025

- › Expérimenter dans un premier temps sur un site pour déclinaison ultérieure.

Indicateurs

Pour l'étude de faisabilité : Aboutissement de l'étude sur des recommandations

E : quantités de déchets DEEE produits par site et par nature

Pour la mise en œuvre d'une ressourcerie / repair café :
P : part des DEEE recyclés et/ou réutilisés par site et par nature

- › Nombre de sessions de réparation ou de réemploi organisées
- › Nombre d'ateliers organisés
- › Participation des usagers (nombre de participants, nombre de dons)
- › Nombre de collaborations locales

Variables du référentiel DD&RS

4.2.4. Réduire, réutiliser, recycler, traiter les D.E.E.E.

Objectif stratégique : Accompagner les changements de pratiques par la mise en place de solutions incitatives



Développer des incitatifs de type nudges et des dispositifs de sensibilisation élargis

🔍 Contexte et description

Déployer des nudges / dispositifs d'incitation en parallèle des projets mis en place par l'université pour favoriser les changements de comportements individuels. Organiser des événements de sensibilisation dans un calendrier soutenu sur l'année pour créer une dynamique collective.

🚦 Pilotage

PILOTE : Direction de la Communication (DCOM)

SERVICE(S) ASSOCIÉ(S) :

- › Service Développement des Compétences et de la Formation des personnels, Conseiller en Mobilité
- › Service Social du Personnel et Handicap (2SPH)

🚩 Objectifs

- › Accompagner des changements de pratiques de l'ensemble de la communauté universitaire

🎯 Public cible

L'ensemble de la communauté universitaire

📍 Lieu

Tous les campus

	Faible	Moyen	Important
🌟 Impact		X	
💰 Coût	X		
🕒 Temps agent	X (10% ETP)		

🏠 Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

⚙️ Compétences et ressources disponibles

- › Communication
- › Médiation scientifique
- › Filières d'enseignement en communication à l'IUT d'Amiens et à l'UFR des Arts

🤝 Partenaires

- › L'alliance A2U
- › Partenariat européen avec d'autres universités

💰 Financements mobilisables

- › Fonds propres
- › CVEC pour les événements à destination des étudiants et étudiants

📊 Indicateurs

Nombre de participantes et participants aux différents dispositifs de sensibilisation

💬 Commentaires, freins et leviers :

Cette action peut être mutualisable : les défis peuvent être organisés entre les universités et les événements de sensibilisation inscrits dans un calendrier commun.

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Organiser des temps de sensibilisation

Échéance : Avril 2025

- › Créer un planning de sensibilisation en s'appuyant sur des événements existants à l'UPJV et au niveau A2U comme le Printemps Durable mais aussi au niveau national/européen/mondial comme la Semaine du Développement Durable, Mai à Vélo, etc.
- › Organisation des événements selon le planning

2

JALON 2 : Diffuser des nudges

Échéance : Septembre 2025

- › Benchmarking de nudges et dispositifs existants dans l'enseignement supérieur
- › Choix des thématiques des nudges : eau, énergie, biodiversité, mobilité, solidarité, etc. Création des nudges : Contenus la Vice-présidente déléguée à la transformation écologique et Ingénieure d'études en Transition écologique et Développement Durable
- › Diffusion des nudges

3

JALON 3 (option) : Sensibiliser les personnels

Échéance : Septembre 2025

- › Revoir le Guide d'utilisation de la messagerie électronique en ajoutant les impacts du numérique
- › Ateliers de sensibilisation à choisir

Objectif stratégique : Renforcer la communication autour de la transition écologique et solidaire : grands enjeux, impacts, actions mises en œuvre...

Rendre plus visibles les actions, enseignements et formations qui intègrent le DDRSE

Contexte et description

Communiquer largement, d'une part, sur les actions mises en place par l'université en valorisant leurs impacts, d'autre part, sur les contenus de formation intégrant les enjeux du DDRSE en tant que tels : mettre l'accent sur l'insertion professionnelle potentielle, etc.

Pilotage

PILOTE : Direction de la Communication (DCOM)

SERVICE(S) ASSOCIÉ(S) : pour le catalogue des formations, la Direction de la Formation et de l'Innovation Pédagogique (DFIP) doit être sollicitée

Objectifs

Renforcer le sentiment d'appropriation et de cohésion au sein de la communauté universitaire

Public cible

L'ensemble de la communauté universitaire

Lieu

Tous les campus

	Faible	Moyen	Important
Impact		X	
Coût	X		
Temps agent	X (10% ETP)		

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Compétences et ressources disponibles

- > Communication
- > Graphisme

Financements mobilisables

Fonds propres

Indicateurs

- > Nombre de vues des posts sur les réseaux sociaux
- > Nombre de connexions à la page transition écologique du site de l'université

Commentaires, freins et leviers :

- > Attention à ne pas favoriser certaines formations par rapport à d'autres.
- > Absence de certitude sur la possibilité de mettre en place un filtre sur le catalogue de formation par la DFIP.
- > Nécessité de centraliser les informations pour alimenter régulièrement l'agenda de la page transition écologique ; Mattermost est à cet égard un excellent outil.

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Améliorer l'organisation et le contenu de la page transition écologique

Échéance : Avril 2025

- › Travailler l'arborescence de la page transition écologique : Contenu par la Vice-présidente déléguée à la transformation écologique et l'ingénieure d'études en Transition écologique et Développement Durable
- › Centraliser les informations et les événements en utilisant le canal Mattermost
- › Mettre à jour la rubrique formation de la page

2

JALON 2 : Parler de transition écologique sur les réseaux

Échéance : Mai 2025

- › Relayer sur les réseaux sociaux les événements liés à la transition écologique (Bluesky, Facebook, Instagram, LinkedIn, Application UPJV)
- › Créer des posts rendez-vous transition écologique (fréquence à déterminer) avec des captations vidéo
- › Participer au calendrier de l'Avent annuel

3

JALON 3 : Indiquer les formations à la transition écologique

Échéance : Juin 2025

- › Travailler sur les plaquettes de l'offre de formation
- › Travailler sur le guide de la formation du site de l'université

4

JALON 4 : Participer aux JAE

Échéance : Septembre 2025

Objectif stratégique : Intégrer les enjeux de la transition écologique et solidaire de manière transversale dans le contenu des formations délivrées aux aux étudiantes et étudiants



Organiser des temps de sensibilisation aux enjeux de la TEDS pour les étudiantes et étudiants lors de la rentrée universitaire

Organiser un évènement ludique autour des enjeux de transition écologique au premier semestre

Contexte et description

L'université souhaite mettre en place des activités ludiques pour sensibiliser les étudiantes et étudiants aux enjeux de la transition écologique et solidaire (TEDS). Organisé à la rentrée universitaire sur plusieurs sites, l'évènement vise à mobiliser largement la communauté étudiante sur des thématiques climatiques et environnementales, tout en générant une dynamique d'engagement. Il inclut des animations, des ateliers participatifs et des stands associatifs pour encourager les réflexions sur la transition écologique. Les actions peuvent être coordonnées avec des associations d'éducation populaire ou des initiatives locales.

En 2024, l'université expérimente le challenge national Ma Petite Planète comme outil de sensibilisation auprès des étudiantes et étudiants et personnels.

Pilotage

- › DVEC
- › VP Vie étudiante

	Faible	Moyen	Fort
Impact		X Moyen : en fonction du nombre de participantes et participants	
Coût	X Faible à moyen : › Animation par des associations : potentiellement prestation coûteuse › Matériel à installer, location possible		
Temps agent	X Faible à moyen : du temps de personnel et d'enseignantes et enseignants qui sont les relais auprès des étudiantes et étudiants.		

Objectifs

- › Faire connaître largement les enjeux de la TEDS auprès de la communauté étudiante
- › Générer une dynamique de l'engagement
- › Identifier des figures de proue dans la communauté étudiante en matière d'engagement pour la TEDS

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Public cible

Étudiantes et étudiants

Lieu

Plusieurs sites successivement sur une même semaine + format numérique (Twitch)

Compétences et ressources disponibles

- › Organisation d'évènements
- › Communication
- › Référentes et référents enseignants chercheurs TEDS dans les composantes
- › Étudiantes et étudiants relais transition écologique
- › Partenaires
- › Associations locales (Les Robines des Benne, De la graine à l'assiette, The plant isn't dead, Les Astelles, Véloxygène, Fresque du Climat)

Financements mobilisables

CVEC 100%

Indicateurs

- E : recours à la pédagogie par projet en formation DD&RS (O/N)
- E : participation à des concours (O/N)
- P : nombre de stages/projets tutorés/simulations avec critères DD&RS par formation initiale et continue
- E : système de reconnaissance des initiatives DD&RS étudiantes (budget, ECTS, pondération note, communication, reconnaissance de la collaboration avec le partenaire)
- P : % d'étudiantes et d'étudiants impliqués dans des initiatives à critères DD&RS/nombre de projets / an
- › Nombre de participants touchés
- › Nombre d'animateurs formés / mobilisés
- › Retour qualitatif sur la perception des enjeux de la TEDS (enquête)

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Structuration d'un évènement de masse à la rentrée*janvier 2025-septembre 2025*

1. Mettre en place un groupe de travail élargi avec des référentes et référents par site pour organiser les temps de sensibilisation. Le GT est composé de volontaires engagés et motivés pour sensibiliser largement, peu importe leurs compétences et fonctions. Proposer aux associations étudiantes de participer à la construction de l'évènement. Intégrer obligatoirement un personnel de la direction de la communication dans le GT.
2. Organiser des animations autour de la transition écologique lors de la journée d'accueil des étudiants (JAE) début septembre (ateliers participatifs de cuisine végétale, terrariums...).
Proposer le challenge Ma petite planète au mois de septembre.
Mettre en place un espace game virtuel permettant de sensibiliser les étudiantes et étudiants aux enjeux de la transition écologique à l'université, les informer sur les actions mises en place par l'université et sur les structures locales engagées sur ces problématiques.
3. Communiquer largement autour de l'évènement et proposer une communication qui implique directement les publics touchés. Objectif : générer de l'engagement et identifier des volontaires pour l'animation ou pour dispenser des contenus (conférences, colloques, projections de films, ateliers de réparation ou de fabrication...)
4. Prendre contact avec les structures susceptibles de participer à l'animation pour obtenir un devis (facultatif si organisation intégralement en régie)
5. Construire le programme de l'évènement : contenus, sites, créneaux, etc. et le diffuser largement.
6. Intégrer le programme dans les courriers de rentrée des nouveaux arrivant.e.s n'ayant pas bénéficié de cette communication en amont.
7. Le jour J : animations des stands, ateliers...
8. Évaluer : nombre de personnes touchées, d'animations proposées, retours qualitatifs par une enquête en ligne.
9. Répliquer en communiquant autour de l'évaluation de l'évènement : vous avez aimé l'édition 2026, vous allez adorer l'édition 2027....

2

JALON 1 : Définition d'une nouvelle journée d'évènement*à la rentrée 2026 septembre 2025 - Janvier 2026*

1. Définir une journée entre septembre et décembre 2026 à banaliser (ou demi-journée)
2. Impliquer le cas échéant les IUT, qui ont une culture du projet collectif, dans l'organisation de la journée
3. Contacter les associations présentes au Printemps Durable pour leur proposer de venir animer des stands lors de cette demi-journée
4. En fonction des retours sur le premier évènement : adapter la proposition pour le premier semestre 2026.

Variables du référentiel DD&RS

2.2.1 Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.

2.2.2 Accompagnement et reconnaissance des initiatives étudiantes (hors formation) dans la réalisation de projets DD&RS (apprenant.e.s en cursus normal (formation initiale) ou apprenant.e.s tout au long de leur vie (formation continue))

Objectif stratégique : Sensibiliser les étudiantes et étudiants sur les sujets de la transition écologique et solidaire



Développer des liens avec les structures locales engagées dans le DDRSE pour renforcer la sensibilisation

Contexte et description

Mettre en place des actions de sensibilisation avec les structures locales engagées dans le DDRSE : conférences, fresques, ateliers, etc.

Pilotage

PILOTE : la Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC)

SERVICE(S) ASSOCIÉ(S) : la cellule culture scientifique et le service Culture et création

Objectifs

Sensibiliser les étudiantes et étudiants à la transition écologique et solidaire

Public cible

Les étudiantes et étudiants

Lieu

Tous les campus

	Faible	Moyen	Important
Impact		X	
Coût		X	
Temps agent			X

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Compétences et ressources disponibles

Communication

Financements mobilisables

- > Fonds propres
- > CVEC

Indicateurs

- > Nombre de participantes et participants
- > Enquête de satisfaction auprès des participantes et participants

Partenaires

- > Partenariats déjà existants avec des associations locales (notamment à Amiens)

Commentaires, freins et leviers :

- > Impliquer les étudiantes et les étudiants dès la conception
- > Bien communiquer sur le projet
- > Pérenniser les partenariats

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Organiser le Printemps durable

Échéance : Mars 2025

- › Organiser le Printemps durable chaque année et y faire participer les structures locales engagées sur ces problématiques, notamment dans le cadre du village associatif

2

JALON 2 : Organiser le challenge Ma Petite Planète

Échéance : Septembre 2025

- › Organiser la participation de l'université au challenge qui permet que des ateliers avec des associations locales soient proposés grâce à l'onglet ressource où il est possible de trier par localisation
- › Pérenniser la participation au challenge

3

JALON 3 : Lancer un escape game sur la transition écologique

Échéance : Septembre 2025

- › Créer un escape game numérique sur la transition écologique à l'université qui permet aussi qui permet aussi d'informer sur les structures locales existantes
- › Communiquer sur l'escape game

4

JALON 4 : Participer aux Journées Portes Ouvertes

Échéance : Janvier 2026

- › Tenir un stand aux Journées Portes Ouvertes autour des actions de l'université en faveur de la transition écologique
- › Proposer des ateliers autour de la transition écologique; cuisine végétale, ateliers terrariums, etc, assurés par des structures locales engagées dans le DDRSE
- › Pérenniser la tenue d'un stand

Objectif stratégique : Sensibiliser les étudiantes et étudiants sur les sujets de la transition écologique et solidaire



Créer des ateliers de prévention de l'éco-anxiété sur les pratiques individuelles et collectives

Contexte et description

Création d'ateliers de prévention de l'éco-anxiété en début de semestre qui proposent des questionnements sur soi-même et son engagement dans la transition.

Pilotage

PILOTE : Service universitaire de Santé Étudiante (SSE)

SERVICE(S) ASSOCIÉ(S) : avec le soutien de la Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC)

Objectifs

Répondre au besoin des étudiantes et étudiants d'exprimer et de prévenir l'éco-anxiété

Public cible

Étudiantes et étudiants

Lieu

- › Tous les campus
- › La Maison Nina et Simon.e pourrait les accueillir

	Faible	Moyen	Important
Impact		X	
Coût	X (en coût direct)		
Temps agent			X (2 jours agent par atelier)

Domaine(s) du SD DD&RSE

- Décarbonation des activités (réduction de l'empreinte carbone)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité...)

Compétences et ressources disponibles

- › Communication
- › Animation
- › Accompagnement santé mentale (pour l'anxiété classique)

Financements mobilisables

Fonds propres

Indicateurs

- › Nombre de participants aux ateliers
- › Enquête de satisfaction auprès des participantes et participants

Partenaires

Potentiels intervenants extérieurs

Commentaires, freins et leviers :

- › Impliquer les étudiantes et les étudiants dès la conception (les étudiants relais transition écologique pourraient être sollicités).
- › Bien communiquer sur le projet.

GRANDES ÉTAPES ET ÉCHÉANCES

1

JALON 1 : Créer l'atelier

Échéance M+6

- › Intégrer l'atelier au cycle d'ateliers sur la santé mentale
- › Créer la trame du déroulement de l'atelier

2

JALON 2 : Choisir les animateurs

Échéance M+9

- › Choisir les animateurs
- › Si besoin, les former

3

JALON 3 : Déployer l'atelier

Échéance M+12

Déployer 8 ateliers sur les différents sites universitaires (dont les sites délocalisés)

4

JALON 4 : Évaluer la pertinence de l'atelier

Échéance M+18

Évaluer la pertinence des ateliers pour réajustement ou suppression en fonction de leur succès